



**REPENTIGNY**  
Gilles Duceppe accueille  
le candidat Raymond Gravel  
Pages A 3 et B 5



**CONGO**  
Un deuxième tour de scrutin  
tenu dans un calme relatif  
Page B 1

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 246

LE LUNDI 30 OCTOBRE 2006

88¢ + TAXES = 1\$

## Boisclair se dresse contre les militants

Le chef du PQ dit non à la nationalisation de l'éolien

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le chef du Parti québécois, André Boisclair, fait fi de la volonté des militants péquistes qui prônent la nationalisation de la filière éolienne.

«L'expropriation, c'est non», a tranché, hier, André Boisclair, rejetant l'idée de nationaliser la filière éolienne pour réserver à Hydro-Québec la propriété de tous les parcs éoliens sur le territoire québécois.

Lors de leur conseil national placé sur le thème de l'environnement, les militants péquistes ont adopté une résolution stipulant qu'Hydro-Québec «prendra en charge du développement éolien via la nationalisation».

André Boisclair est toujours ouvert à la propriété privée des parcs d'éoliennes, une voie qu'avait privilégiée le gouvernement Landry en permettant à Hydro-Québec de signer des contrats de gré à gré avec trois promoteurs: SkyPower à Rivière-du-Loup et à Cacouna, 3CI à

VOIR PAGE A 12: BOISCLAIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
André Boisclair



PAULO WHITAKER REUTERS  
Luiz Inacio Lula da Silva embrassant le drapeau brésilien après être allé voter hier.

BRÉSIL

## Un autre mandat pour Lula

Le président est réélu avec plus de 60% des voix

Brasilia — «Lula de novo»: le président sortant du Brésil, Luiz Inacio Lula da Silva, a été facilement réélu hier pour un nouveau mandat de quatre ans. Selon les résultats officiels portant sur 90% des bulletins de vote, le candidat du Parti des travailleurs (PT) a remporté le second tour de l'élection présidentielle avec 60,4% des voix, contre 39,4% pour son adversaire Geraldo Alckmin, le candidat du parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB).

Dès l'annonce des résultats, les partisans de Lula ont commencé à faire la fête sur l'avenue Paulista, principale artère de São Paulo. Au son de percussions, les refrains de la campagne — «Olé, Olé, Olé, Olé, Lula, Lula» et «Lula de nouveau avec la force du peuple» — résonnaient au milieu d'un concert de klaxons.

Le président sortant, qui s'est positionné comme le candidat des pauvres, obtint donc un score proche de celui qu'il avait obtenu en 2002 lors de sa première élection à la présidence: 61,2% contre un autre membre du PSDB, José Serra.

En votant hier dans son fief de São Bernardo do Campo, banlieue industrielle de São Paulo, Lula s'est dit un homme heureux. «Cela a été une sorte de moment magique où le peuple s'est levé en disant: "Je suis là et je veux participer"», a-t-il déclaré en prévision de sa victoire annoncée par les sondages.

Le 1<sup>er</sup> octobre, l'ancien ouvrier métallurgiste et dirigeant syndical devenu président en 2002 avait manqué de justesse la réélection au premier tour. Il avait obtenu 48,6% des voix contre 41,6% à M. Alckmin, médecin et ancien gouverneur de l'État de São Paulo. Ce ballottage surprise avait été provoqué par le scandale de l'achat par le PT d'un dossier supposé compromettant pour l'opposition, à deux semaines du scrutin. Ce scandale, surnommé «dossier-gate», s'ajoutait à celui du détournement de fonds publics dont le parti avait été accusé l'an dernier.

VOIR PAGE A 12: LULA

INDEX

- Annonces... B 5
- Avis publics... B 2
- Convergence... B 6
- Décès... B 5
- Météo... A 6
- Mots croisés... A 6
- Sudoku... B 5

## De tout pour tous à l'ADISQ



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ARIANE MOFFATT et Marie-Jo Thério étaient hier au nombre des artistes qui ont participé au numéro d'ouverture du 28<sup>e</sup> gala de l'ADISQ, qui se tenait au théâtre Saint-Denis. Entre choix étonnants d'audace, lauréats unanimement célébrés et gagnants populaires, l'industrie du disque et du spectacle a rarement été aussi bien représentée dans ses diverses tendances que par le palmarès d'hier soir. Ariane Moffatt a remporté le Félix de l'album pop-rock de l'année et celui de l'interprète féminine. Nos informations en page B 8.

L'ENTREVUE

## L'écrivain des mouvances

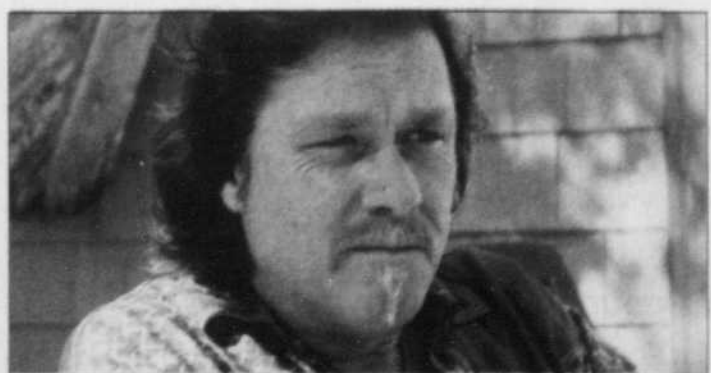
Ce sont les marginaux qui inspirent d'abord et avant tout l'homme de mer Sylvain Rivière

Dans sa maison de Bassin, aux îles de la Madeleine, le lit est posé dans un bateau de pêche et les armoires de cuisine sont taillées dans des cages à homards. Quant à son œuvre, qui compte autour de 70 titres, elle a toujours l'haleine chargée de la mer, le regard fixé sur le large, le corps bercé par le roulis des vagues. Avant même de naître, j'ai été ballotté neuf mois durant, écrivait-il dans *Îles de la Madeleine, marquises et insoumises*, publié chez Lanctôt. L'écrivain Sylvain Rivière est un homme de mer. Il ne porte pas bien son nom.

CAROLINE MONTPETIT

De sa Gaspésie natale, il a pourtant hérité de terribles complexes. Du genre qui font dire qu'un écrivain vit nécessairement à Montréal, qu'il porte complet et cravate. Tout jeune déjà, cet héritier des traditions acadiennes, mais aussi irlandaises et écossaises, était habitué par la révolte. «J'avais une colère contre la Gaspésie, contre cette Gaspésie qui attend le Messie subventionné», dit-il. «J'étais choqué qu'on ne soit pas plus entreprenants, plus autonomes, plus effrontés.»

Depuis la parution de son premier recueil de poésie, *De saumure et d'eau douce*, en 1981, Sylvain Rivière n'a pas cessé d'écrire. D'écrire la Gaspésie et son histoire, ses fêtes et ses quêtes, mais aussi d'écrire ses îles de la Madeleine d'adoption, ses violoneux et ses légendes. D'écrire la langue, sa langue, «qui argote, qui patoie, idiome et jargon». De *charabias en baragouin*, *De vers à soie en maringouin* et *de morpions en chancre mou*, comme il le crie



PIERRE TRUDEL

L'écrivain Sylvain Rivière

dans le magnifique poème *Coup de langue* publié aux 400 Coups. Récemment, il a aussi écrit sur ce long voyage qui nous mène de la vie à la mort et sur le deuil à faire des amis, des amours. C'est *L'Âme dépeuplée*, chez Lanctôt.

Car c'est à même sa blessure que ce gaillard taillé comme une armoire à glace puise sa source d'inspiration. «J'espère un jour ne plus avoir à écrire», dit-il, en référence à cette souffrance. Cette blessure, c'est aussi celle de ses

ancêtres acadiens déportés, de ceux qu'il a fréquentés dans ses avant-vies, comme il aime bien les nommer. «L'errance est aussi un pays», lit-on sur une plaque, à l'entrée de sa maison.

Ces Acadiens étaient d'ailleurs au centre de son roman *La Belle Embarquée*, publié au début des années 1990 et dont il dit aujourd'hui que c'est ce qu'il a fait de mieux. Car, comme le saumon qui

VOIR PAGE A 12: RIVIÈRE

## Le passage du Nord-Ouest ouvert dès 2015?

La Défense s'inquiète de l'effet du réchauffement dans l'Arctique

ALEC CASTONGUAY

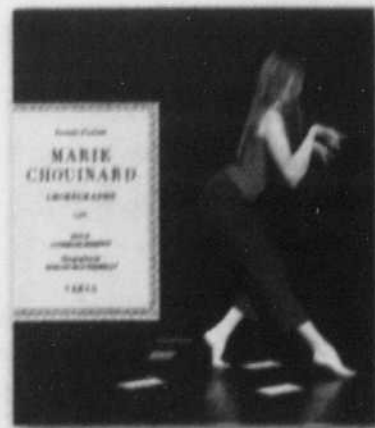
Ottawa — Le très convoité passage maritime du Nord-Ouest, dans l'Arctique, pourrait être sillonné par des navires beaucoup plus rapidement que prévu, ce qui compromet la souveraineté canadienne dans cette région reculée, affirme le ministre de la Défense. Alors que les scientifiques estiment que ce passage sera fréquentable vers 2050 en raison d'une fonte des glaces accélérée — les plus pessimistes avancent 2020-30 —, les experts militaires font état de l'année 2015, soit dans moins de dix ans. C'est la date la plus rapprochée avancée à ce jour.

VOIR PAGE A 12: PASSAGE

ACTUALITÉS

## Une brochure à saveur politique sera distribuée dans les collèges

À lire en page A 4



MARIE CHOUINARD

Chorégraphe

Catherine Morency  
Collection Portraits d'artistes

Une nouveauté à découvrir  
en librairie dès novembre

VARIA

www.varia.com

## LES ACTUALITÉS

Le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Commission royale sur les peuples autochtones

## L'autonomie gouvernementale des Premières Nations n'est pas pour demain

## Tensions entre la Banque du Canada et la SCHL

DEAN BEEBY

Ottawa — Une lettre de reproches du gouverneur de la Banque du Canada semble indiquer des relations plutôt houleuses entre la banque centrale et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Divulguée récemment, la lettre adressée par David Dodge à Karen Kinsley, présidente et responsable de la direction de la SCHL, critique sans détour les nouvelles politiques de prêts annoncées cet été par l'agence fédérale.

Le gouverneur y dit avoir été consterné d'apprendre, dans le communiqué de presse de la SCHL datant du 28 juin dernier, que la SCHL offrirait une assurance hypothécaire pour des prêts n'exigeant que le seul remboursement des intérêts, et pour des périodes d'amortissement allant jusqu'à 35 ans. Il se dit particulièrement troublé par l'argument invoqué par l'agence selon lequel cela permettrait à un plus grand nombre de Canadiens d'acheter une maison, et de le faire plus tôt. Cela va probablement faire grimper le prix des maisons et les rendre moins accessibles, pas plus, soutient M. Dodge dans sa missive au ton inhabituellement acerbe. En attendant l'inflation par ses propositions, la SCHL s'appuie sur la banque centrale, ajoute le gouverneur de la Banque du Canada.

La lettre du 30 juin, dont la Presse canadienne a pu prendre connaissance grâce à la Loi sur l'accès à l'information, a également été transmise à Jim Flaherty, ministre des Finances, et à Diane Finley, ministre des Ressources humaines.

Deux semaines plus tard, M. Dodge faisait part à des journalistes — sur un ton beaucoup plus mesuré — de sa crainte que les politiques de la SCHL ne stimulent l'inflation. Le lendemain, lui et Mme Kinsley se rencontraient à huis clos pour résoudre leur litige.

Presse canadienne

Le Devoir achève aujourd'hui sa série sur le dixième anniversaire de la Commission royale sur les peuples autochtones par un survol des conditions d'émergence de l'autonomie gouvernementale. Un projet qui n'est pas pour demain.

BRIAN MYLES

La classe politique a reproché récemment au candidat libéral Michael Ignatieff d'avoir mis les pieds dans le plat lorsqu'il a évoqué l'hypothèse de faire une place au Québec dans la Constitution. Imaginez l'effet s'il fallait qu'un politicien promette de mettre en œuvre les recommandations névralgiques de la Commission royale sur les peuples autochtones, soit la création d'un Parlement des Premières Nations et l'adoption d'une nouvelle proclamation royale, comparable à celle de 1763, pour confirmer leur droit à l'autonomie.

Il s'agit du volet le plus rapidement jeté aux orties après la publication du rapport de la commission Erasmus-Dussault, en novembre 1996, mais aussi le plus important du point de vue des autochtones. On pourrait même dire que leur quête de reconnaissance n'atteindra sa finalité que le jour où un drapeau des Premières Nations flottera sur la «chambre des peuples».

Les coprésidents, George Erasmus et le juge René Dussault, avaient poussé très loin cette réflexion théorique, sans pour autant livrer des recettes toutes faites. Il leur apparaissait très clair que l'autonomie gouvernementale devait s'accompagner de la possibilité, pour les autochtones, de prélever leurs propres impôts sur les territoires et de recevoir des transferts financiers de l'État.

De l'aveu même de Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), c'est une idée «révolutionnaire» qui n'est pas près de se réaliser. «Nous sommes encore loin du compte. C'est un projet de très longue haleine compte tenu de la diversité au sein de nos communau-

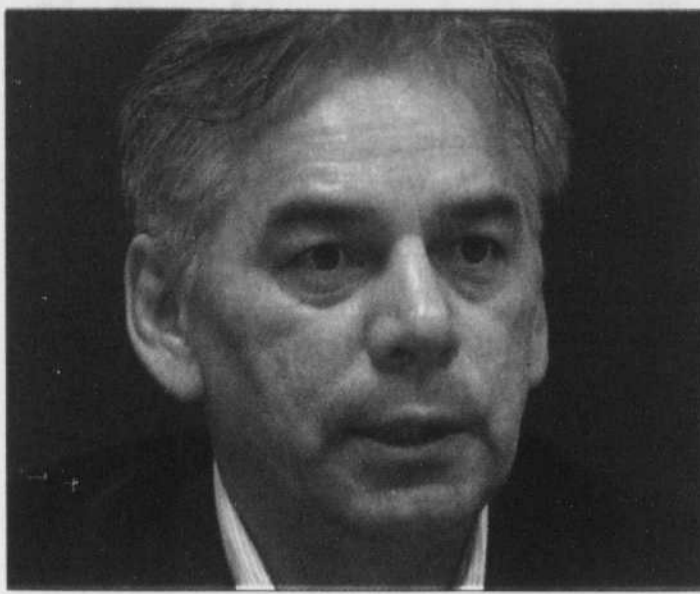
tés», dit-il. Certaines bandes ne tiennent pas plus qu'il le faut à un changement radical de régime. «L'Assemblée des Premières Nations représente, pour plusieurs, le gouvernement autochtone de facto», explique M. Picard.

Selon Pierre Trudel, un spécialiste des questions autochtones, l'actuelle Loi sur les Indiens paraît confortable pour certaines nations autochtones. Elle contient juste ce qu'il faut de vide juridique «pour permettre à un bon conseil de bande de faire à peu près ce qu'il veut». Les conseils de bande gèrent d'ailleurs environ 85 % des 6 milliards dépensés par le fédéral. «Au-delà du discours des nationalistes autochtones, il y a beaucoup de bandes qui se satisfont de la Loi sur les Indiens», affirme M. Trudel, un professeur d'anthropologie au Cégep du Vieux-Montréal.

La férocité avec laquelle les Premières Nations ont attaqué le projet de loi des libéraux sur la gouvernance, en 2002, témoigne de cette résistance au changement. Sous prétexte que l'approche leur était imposée, les Premières Nations ont démolé ce projet par lequel les conseils de bande auraient été amenés à se doter de règles électorales, financières et gouvernementales plus transparentes.

## La mosaïque des collectivités

Les Premières Nations forment environ 3 % de la population du Canada, une faiblesse démographique qui apparaît plus flagrante — et plus insidieuse encore — lorsque l'on examine à la loupe leur présence géographique. Selon les données du ministère des Affaires indiennes, plus de 400 collectivités au Canada sont formées de moins de... 65 habitants, ce qui rend difficile, voire im-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

possible la prestation de services sociaux de même que l'édification d'institutions politiques. Au Québec, les communautés les plus importantes sont les Mohawks (16 200 personnes), les Innus (15 400) et les Cris (14 600), quoiqu'ils ne vivent pas tous sur un même territoire. Les plus petites sont les Naskapis (830), les Malécites (760) et les Abénakis (2050).

Selon le coprésident de la Commission royale sur les peuples autochtones, René Dussault, les Premières Nations devront se défaire de leur conception de l'autonomie comme étant une affaire menée par les bandes, à l'échelle des communautés locales. «On ne pourra prétendre à des pouvoirs qui ressemblent à ceux des provinces si on ne se regroupe pas au niveau des nations», dit-il. Dans les conférences qu'il prononce au sujet du dixième anniversaire de la Commission, le juge Dussault lance des interrogations que seules les Premières Nations pourront élucider. A qui appartient le titre autochtone, à la nation ou à

chacune des collectivités? «S'il doit y avoir des pouvoirs significatifs aux gouvernements autochtones, ça prend une masse critique plus grande que celle du "communauté par communauté"», croit M. Dussault.

Le raisonnement du juge Dussault est limpide. L'autonomie gouvernementale ne veut strictement rien dire si les Premières Nations n'héritent pas d'un pouvoir de taxation et d'une capacité de générer des revenus adéquats pour faire face à leurs multiples défis en matière de développement social et économique. «On ne peut pas parler d'autonomie gouvernementale si tout l'argent vient uniquement du gouvernement fédéral et des provinces», dit-il. Or, cette autonomie reste une fiction, tout au plus un vœu pieux, si les bandes ont préséance sur les nations dans le partage des pouvoirs.

## La question territoriale

Dix ans après la publication du rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones, la question du partage du territoire

et des ressources est loin d'être réglée. Pour Ghislain Picard, la résolution de ces conflits ancestraux constitue le préalable à l'atteinte de l'autonomie.

Ni la table ronde de Kelowna, en 2005, ni le récent sommet socioéconomique des Premières Nations n'ont permis d'aborder ces questions vitales pour les autochtones. «C'est plus facile d'avoir l'adhésion du public sur l'amélioration des conditions socioéconomiques des autochtones que sur la question très délicate du partage de certaines responsabilités, de l'autonomie et de la gouvernance», fait remarquer le juge Dussault.

Ghislain Picard fait son mea-culpa. «C'est notre responsabilité, comme élus, de faire en sorte que les questions qui nous touchent deviennent incontournables. On n'a jamais été des acteurs incontournables dans le processus électoral, quel qu'il soit. [...] C'est à nous que revient la responsabilité de lancer l'appel au gouvernement et à l'ensemble de la société», disait-il en entretien, à la veille du sommet de Mashuetiatsh. Comme l'a dit M. Picard, les autochtones ont le choix d'attendre que «le bon gouvernement» se présente, ou de prendre les commandes de leur développement. Avec la tenue de ce sommet, ils ont opté pour la deuxième avenue.

Avec le recul, l'anthropologue Pierre Trudel considère le rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones comme «un document de référence» qui inspire à la fois les décisions de la Cour suprême et façonne le débat politique sur les autochtones. «C'est une influence qui se fera sentir dans le long terme», dit-il.

Décrit comme un document des années 70 à sa sortie, la «bible» des autochtones était en avance sur son époque. Dix ans plus tard, les «remèdes» élaborés par la Commission royale pour sortir les Premières Nations n'ont pas été tous utilisés. Le seront-ils dans dix autres années?

Le Devoir

## Courriel ultra pratique pour gens ultra occupés.

Treo™ 700wx

399<sup>95</sup> \$<sup>1</sup>Contrat de 3 ans  
(599,95 \$ sans contrat)

- Conception Palm™ avec Microsoft™ Windows Mobile™ 5.0
- Combine les fonctions voix et données
- Vous pouvez l'utiliser comme modem pour raccorder sans fil votre ordinateur portable
- Bluetooth™

Motorola Q™

249<sup>95</sup> \$<sup>2</sup>Contrat de 3 ans  
(649,95 \$ sans contrat)

- Communiquez avec style grâce à la fonction de courriel en temps réel, à la technologie MP3 et plus encore
- Augmentez votre productivité grâce à Microsoft™ Windows Mobile™ 5.0
- Bluetooth™

BlackBerry™ 8703e™

499<sup>95</sup> \$<sup>3</sup>Contrat de 3 ans  
(699,95 \$ sans contrat)

- Courriel, Internet, téléphone, liste de contacts, calendrier — en un seul appareil
- BlackBerry Messenger, Yahoo!™ Messenger, Google Talk™
- Vous pouvez l'utiliser comme modem pour raccorder sans fil votre ordinateur portable

Tous ces appareils fonctionnent sur le réseau mobile haute vitesse optimisé pour la transmission de données de Bell — vous pouvez donc en faire plus, plus rapidement que jamais auparavant.

En prime : une option au choix pour un maximum de 3 mois

50 % plus de minutes\* OU 50 % de réduction sur les forfaits Courriel et Internet\* OU les soirs et week-ends illimités\*



Les offres prennent fin le 31 décembre 2006. (1) Nouvelles activations avec un contrat de 3 ans. (2) Nouvelles activations de tout forfait voix et d'un forfait Courriel et Internet d'au moins 60 \$. (3) Nouvelles activations de tout forfait voix et d'une option de données BlackBerry avec un contrat de 3 ans. (4) Nouvelles activations avec un contrat de 3 ans. (5) Nouvelles activations de tout forfait voix et d'une option de données avec un contrat de 3 ans. (6) Nouvelles activations avec un contrat de 3 ans. L'horaire des appels gratuits les soirs et week-ends varie selon le forfait. L'horaire pour les soirs et week-ends des forfaits Petite entreprise Minutes partagées et Petite entreprise Canada Minutes partagées est de 21 h à 7 h et l'horaire des nouveaux forfaits Affaires dynamiques est de 20 h à 7 h. Les familles de marques, d'images et de symboles relatifs à BlackBerry et à IBM sont la propriété exclusive et des marques de commerce ou des marques déposées de Research In Motion Limited—utilisées sous permission. Microsoft et Windows Mobile sont des marques de commerce ou des marques déposées de Microsoft Corporation.

Disponible chez :

BROSSARD  
Quartier DIX30  
450 676-7844LAVAL  
Megacentre Laval Est  
450 664-2502

Disponible chez :

ANJOU  
Les Galeries d'Anjou  
514 353-0257Centre Laval  
450 680-2355Les Galeries Rive-Nord  
450 657-4455BELOEIL  
Mail Montenach  
450 446-7176LONGUEUIL  
666 Place Transcanada  
450 463-7777ROSEMÈRE  
232 boul. Curé-Labelle  
450 979-3838BROSSARD  
Mail Champlain  
450 465-8759Place Longueuil  
450 679-4558Place Rosemère  
450 435-0024CHATEAUGUAY  
Centre Régional Châteauguay  
450 691-7665MONTREAL  
9280 boul. de l'Acadie  
514 385-0770SOREL  
Les Promenades de Sorel  
450 742-6789DELSON  
5 Route 132  
450 635-99995187 avenue Papineau  
(angle Laurier)  
514 526-2020ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE  
Les Promenades St-Bruno  
450 441-1535DOLLARD-DES-ORMEAUX  
3352 boul. des Sources  
514 684-6846Boul. Décarie  
(angle Jean-Talon)  
514 739-7777ST-EUSTACHE  
Place St-Eustache  
450 623-8500DORION-VAUDREUIL  
84 boul. Harwood  
450 424-1416Centre Rockland  
514 340-1269ST-HUBERT  
5190 boul. Cousineau  
450 676-9919DORVAL  
Les Jardins Dorval  
514 631-1222Place Alexis-Nihon  
514 939-24393879 boul. Taschereau  
450 926-2020GRANBY  
688 rue Principale  
514 378-3618Place Dupuis  
514 844-1313ST-JEAN-SUR-RICHELIEU  
391 boul. Séminaire nord  
450 348-5210LASALLE  
7567 boul. Newman  
514 368-8000Place Versailles  
514 353-8847Carrefour Richelieu  
450 349-4400LAVALL  
1655 boul. St Martin  
450 680-1010Plaza Côte-des-Neiges  
514 342-5444ST-LAURENT  
La Place Vertu  
514 335-2355LAVALL  
450 681-3344Tour Jean-Talon  
(Rez-de-chaussée)  
514 270-1155ST-LEONARD  
6050 boul.  
Métropolitain Est  
514 257-9292LAVALL  
450 978-7133MONTREAL-NORD  
Place Bourassa  
514 322-3202Centre Le Boulevard  
514 376-2288LAVALL  
450 680-1010POINTE-AUX-TREMBLES  
12530 Sherbrooke Est  
514 645-4455TERREBONNE  
Les Galeries Terrebonne  
450 964-7985LAVALL  
450 681-3344POINTE-CLAIRE  
Fairview Pointe-Claire  
514 630-4992TRACY  
604 route Marie-Victorin  
450 746-7777LAVALL  
450 978-7133REPENTIGNY  
309 rue Notre-Dame  
450 585-4455LAVALL  
450 681-3344LAVALL  
Metro Com Canada  
800 boul. Chomedey (120)  
Tour C  
450 687-4000Télécentre Québec  
6855 rue St-Jacques Ouest  
514 485-5222LAVALL  
450 681-3344LONGUEUIL  
Triacom  
2771 boul.  
Jacques-Cartier Est  
450 928-2244ST-EUSTACHE  
Communications J.D.  
66 rue Dubois (107)  
450 974-7444LAVALL  
450 681-3344MONTREAL  
ABC Telecom Inc.  
8900 rue Lajeunesse  
514 389-8900TERREBONNE  
Her-Comm  
1729 chemin Gascon  
450 964-7777LAVALL  
450 681-3344MONTREAL  
Cellumtel  
Complexe Desjardins  
514 282-3388LAVALL  
450 681-3344LAVALL  
450 681-3344LAVALL  
450 681-3344LAVALL  
450 681-3344LAVALL  
450 681-3344LAVALL  
450 681-3344LAVALL  
450 681-3344

# POLITIQUE

Candidat bloquiste dans Repentigny

## Raymond Gravel veut défendre les plus démunis de la société



Chantal Hébert

### Un mélange empoisonné

En combinant congrès d'orientation et course au leadership, le Parti libéral du Canada espérait faire d'une pierre deux coups: moderniser son programme tout en renouvelant sa direction. Aujourd'hui, la décision revient le hanter. Si le parti n'avait pas jumelé deux exercices périlleux en un seul, il ne se serait pas «enfargé» dans le débat sur la reconnaissance de la nation québécoise.

Dans des circonstances plus serres, la résolution québécoise qui enjoit au PLC de charger des experts de se pencher sur des moyens de faire avancer ce dossier n'aurait jamais fait autant de vagues. Ceux qui ont pris le temps de la lire savent qu'elle n'engage le parti à rien d'autre qu'à voir s'il n'y aurait pas moyen de faire progresser un concept qui fait consensus dans ses rangs québécois et auquel souscrivaient jusqu'à tout récemment ses principaux candidats au leadership.

Loin d'avoir résulté d'un baroud d'honneur entre les clans Ignatieff, Rae et Dion au Québec, l'adoption de la résolution par l'aile québécoise du parti il y a dix jours avait été le fruit des efforts de partisans des trois principaux camps en présence. Aucun d'entre eux n'avait alors de raison de croire qu'il faisait un geste particulièrement incendiaire.

Lorsque Stephen Harper avait refusé, le 24 juin dernier, de s'avancer sur le terrain de l'existence de la nation québécoise, Stéphane Dion avait été l'un des premiers à souligner que le premier ministre avait laissé passer une occasion de reconnaître une évidence.

Le concept n'a jamais non plus posé problème à Bob Rae. À l'époque de Meech, il avait défendu avec vigueur aussi bien le caractère distinct du Québec que la nécessité de le reconnaître officiellement. La résolution dont débatta le PLC le mois prochain reflète ses réticences à l'idée d'engager de nouveau le Canada sur la voie constitutionnelle puisqu'elle n'en fait aucunement mention.

Mais même cette notion d'envisager un éventuel amendement pour reconnaître la spécificité québécoise n'aurait rien de particulièrement révolutionnaire. Après le référendum, Jean Chrétien aurait fait enchâsser le concept de société distincte dans la Constitution s'il ne s'était pas heurté à une fin de non-recevoir du premier ministre ontarien, Mike Harris. Dans les faits, quand Michael Ignatieff suggère qu'il faudra bien un jour voir s'il y a moyen d'aller plus loin, il ne déroge pas à l'orthodoxie libérale telle qu'elle avait évolué sous M. Chrétien.

Il y a un élément de désespoir dans les efforts actuels des Rae, Dion et Gerard Kennedy pour défaire leur principal rival en tapant sur le clou de la reconnaissance du statut national du Québec. Aucun d'entre eux n'ignore qu'il se tape sur les doigts au Québec en le faisant. Aucun délégué québécois ne se réjouirait de devoir faire campagne d'ici quelques mois sous un chef qui devrait sa victoire au déni des vœux véhiculés par certains des éléments les plus fédéralistes du Québec.

Si les Rae et Dion se sont lancés si éperdument dans la mêlée, c'est que le premier a désespérément besoin d'un argument massue pour vaincre la résistance des nombreux délégués ontariens qui ne sont toujours pas enclins à vouloir aller en campagne en portant ses bagages d'ancien premier ministre néo-démocrate et que le second continue de se heurter aux réticences des neuf délégués de l'extérieur du Québec sur 10 qui ne l'ont pas choisi comme poulain, entre autres choses parce qu'il ne lève pas dans les sondages.

En politique fédérale, la stratégie de la terre brûlée québécoise ne date pas d'hier, et elle a souvent été payante. À l'époque où il faisait campagne au leadership conservateur en 1983, Brian Mulroney avait marqué des points contre Joe Clark en l'accusant de mollesse face aux nationalistes québécois pour ensuite se lancer dans une opération de charme sans précédent auprès de ces mêmes nationalistes.

En 1990, Jean Chrétien avait allégrement surfé sur la vague anti-Meech pour gagner le leadership libéral pour ensuite sauver in extremis le navire fédéraliste d'un naufrage référendaire en promettant, la main sur le cœur, de faire avancer le dossier de la reconnaissance de la spécificité québécoise.

Stephen Harper a commencé sa vie politique en pourfendant l'alliance entre l'ancien parti progressiste-conservateur et les nationalistes québécois et il est devenu premier ministre en leur tendant la main.

Lors de la dernière campagne électorale, c'est d'ailleurs le chef conservateur qu'un certain establishment médiatique canadien accusait de vouloir vendre l'âme du Canada au diable pour gagner des votes au Québec en promettant de pratiquer un fédéralisme d'ouverture.

À l'époque, Stephen Harper avait notamment repris à son compte la promesse brisée de Paul Martin d'accroître le rayonnement international du Québec en officialisant sa place à l'Unesco, un engagement réalisé rapidement et sans grand fracas par la suite.

Jusqu'à présent, M. Harper a évité de s'engager dans le débat sur la nation québécoise. Il n'a toujours pas pris position sur le sujet mais il n'a pas non plus tiré à boulets rouges sur ceux qui en font la promotion.

Le danger auquel s'expose le PLC, ce n'est pas seulement de confirmer l'opinion que se sont faite de lui de nombreux électeurs québécois au fil du rapatriement unilatéral de la Constitution, du torpillage de Meech et de l'affaire des commandites, mais également de voir le chef conservateur récupérer à sa façon le discours sur la nation québécoise lors de la prochaine campagne électorale.

Non seulement cela ne l'engagerait-il à absolument rien, mais cela pourrait lui permettre de rayer définitivement les libéraux fédéraux de la carte du Québec francophone.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

### Des compagnies seront poursuivies pour émission de GES

DENNIS BUECKERT

Ottawa — Ce n'est qu'une question de temps avant que des entreprises canadiennes ne soient poursuivies pour leurs émissions de gaz à effet de serre, préviennent des experts du domaine de l'investissement.

Tout comme les manufacturiers de cigarettes ont été poursuivis pour les effets nocifs de la consommation de tabac, les pollueurs pourraient être tenus responsables d'avoir contribué au réchauffement de l'atmosphère.

Déjà l'État de Californie a intenté des poursuites contre six des plus gros constructeurs automobiles, dont les gaz à effet de serre engendrés par leurs véhicules ont causé, allègue l'État, des dommages évalués à des milliards de dollars.

Le Canada n'a pas encore connu de cas semblable, mais cela viendra, assure Julie Desjardins,

conseillère pour l'Institut canadien des comptables agréés.

Il suffira d'une première poursuite pour lancer le mouvement, a prédit Mme Desjardins en entrevue. Les groupes de défense des droits, les gens intéressés par l'environnement vont chercher ce qui pourrait devenir une bonne première cause.

Une telle poursuite ne serait pas nécessairement fondée sur l'impact direct des émissions. Des actionnaires pourraient poursuivre une société pour n'avoir pas divulgué le volume de ses émissions, ou sa vulnérabilité aux effets des changements climatiques, explique-t-elle. «Les investisseurs vont pouvoir dire à cette compagnie "vous n'avez pas fait preuve de diligence raisonnable, vous ne m'avez pas informé, en tant qu'investisseur, du risque que je prenais en achetant vos actions"».

Presse canadienne

ALEXANDRE SHIELDS

Quelques heures après avoir célébré sa dernière messe à titre de curé de la paroisse Saint-Joachim-de-la-Plaine, dans Lanaudière, Raymond Gravel a été officiellement désigné hier comme candidat du Bloc québécois en vue de l'élection partielle du 27 novembre dans la circonscription de Repentigny. Conservateurs et néo-démocrates sont eux aussi en campagne, tandis que les libéraux n'ont pas encore désigné de candidat.

Si M. Gravel fait le saut en politique active, c'est d'abord et avant tout pour continuer de défendre «les gens sans défense, qui sont démunis et qui sont rejetés, a-t-il expliqué en entrevue au Devoir. J'ai toujours dénoncé les injustices et les inégalités. C'est à ce niveau que je veux continuer de travailler». Il dit notamment avoir à cœur la défense des droits des personnes âgées et des autochtones.

Prêtre depuis une vingtaine d'années, il estime que «sur le plan social et sur le plan de la lutte contre la pauvreté, les politiques de l'Église et celles défendues par le Bloc se ressemblent beaucoup». «Il faut défendre des valeurs de solidarité avec les plus démunis, et le Bloc a ça à cœur parce que ce n'est pas un parti de pouvoirs», a-t-il ajouté.

L'abbé, âgé de 53 ans, prend soin de préciser qu'il ne brigue pas les suffrages pour «imposer la religion à la politique». «Je ne vais pas là pour imposer ma foi, même si j'y vais avec mes valeurs chrétiennes, a-t-il expliqué hier. Du côté des conservateurs, il y a beaucoup de pasteurs évangéliques qui veulent imposer la religion à la politique. Moi, c'est justement le contraire que je veux faire. Je veux leur rappeler que la religion et la politique ne se mélangent pas.» Selon lui, «la droite religieuse est très forte, et il est temps de dire qu'on ne partage pas toutes leurs idées». Sur ce point, il établit d'ailleurs un parallèle entre le gouvernement de Stephen Harper et les républicains de George W. Bush.

Vu comme un religieux qui n'a



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a accueilli hier avec chaleur le candidat de son parti dans la circonscription de Repentigny à l'élection partielle du 27 novembre prochain.

pas hésité à bousculer les tabous de l'Église, il prend toutefois soin de préciser qu'il tiendrait compte de son engagement envers le Vatican dans ses nouvelles fonctions. «S'il y avait un vote à la Chambre des communes pour savoir "êtes-vous pour ou contre le mariage gai", je pense que je m'abstiendrais pour ne pas mettre mon Église dans l'embarras. Mais ça ne veut pas dire qu'on ne peut pas débattre de la question», a illustré M. Gravel hier.

S'il avoue avoir «encore plein de choses à apprendre» en politique, Raymond Gravel entretient surtout un éventuel séjour à Ottawa «comme une expérience, pour voir comment fonctionnent les rouages de la politique. Je veux aussi porter un autre regard sur la réalité sociale des gens».

«Tout comme ce fut le cas pour le regretté Benoit Sauvageau, je suis persuadé que Raymond Gravel saura gagner la confiance des électeurs et des électeurs de Repentigny et défendre avec beaucoup d'humanité

leurs intérêts à la Chambre des communes», a affirmé pour sa part le chef bloquiste, Gilles Duceppe. À la dernière élection fédérale, feu Benoit Sauvageau avait obtenu plus de 24 000 voix d'avance sur son plus proche adversaire, le candidat conservateur Claude Jr Lafortune.

#### Autres candidats

Cependant, même si la circonscription est un bastion bloquiste depuis quatre scrutins, le candidat conservateur à l'élection du 27 novembre, Stéphane Bourgon, s'est dit confiant hier. «J'ai excellentes chances de l'emporter», a-t-il jugé. Selon lui, seuls les conservateurs veulent «donner une place au Québec».

M. Bourgon a d'ailleurs dit sentir un «besoin de changement» chez l'électorat. «Les gens comprennent de plus en plus que le Bloc n'a plus sa place à Ottawa, que le Bloc, autre que de bloquer et de tourner en rond, ne fait rien pour les Québécois et ne fait rien pour le comté de Repenti-

gnys», a soutenu cet avocat de formation qui occupe depuis 1997 le poste de Conseil en Défense auprès du Tribunal pénal international, à La Haye, aux Pays-Bas. Il s'était déjà présenté sous la bannière conservatrice en janvier dernier, mais avait terminé troisième dans cette circonscription remportée par la bloquiste Meili Faillé.

Par ailleurs, le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, a fait campagne hier dans Repentigny avec son candidat Réjean Bellemare. Ce dernier est syndicaliste à la FTQ et a déjà fait partie des Forces armées canadiennes. Les libéraux fédéraux n'ont pour leur part pas encore désigné de candidat. L'élection complémentaire, qui aura lieu le 27 novembre, a été rendue nécessaire par la mort du député bloquiste Benoit Sauvageau. Ce dernier est décédé dans un accident de voiture le 28 août.

Le Devoir

## Ottawa a enrichi des avocats américains avec le conflit sur le bois d'œuvre

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le litige sur le bois d'œuvre a porté un dur coup à l'industrie forestière canadienne, mais il a enrichi des avocats américains, révèlent des documents obtenus par la Presse Canadienne en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. D'avril 2002 à mars 2006, Ottawa a dépensé pas moins de 40,8 millions de dollars en frais juridiques pour régler le dossier, une somme principalement versée à des cabinets d'avocats américains.

Mais ce montant ne représente qu'une partie de la facture. Selon plusieurs sources gouvernementales, lorsqu'on additionne les débours du gouvernement fédéral, des provinces, des compagnies forestières et des lobbys canadiens

de l'industrie, les dépenses atteignent plus de 300 millions.

Guy Chevette, p.-d.g. du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), corrobore ce chiffre, soulignant qu'à lui seul, son organisme a dépensé 5 millions par année dans ce dossier. M. Chevette estime que les trois principales provinces productrices (la Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario) ont dépensé chacune entre 5 et 10 millions par année en frais juridiques dans le dossier.

À cela, il faut ajouter les dizaines de millions de dollars que les entreprises elles-mêmes ont investi dans leurs propres poursuites judiciaires contre l'industrie et le gouvernement américains.

C'est en 2005-06 qu'Ottawa a le plus dépensé en frais juridiques

pour le bois d'œuvre: 13 millions. En 2002-03, le montant s'est élevé à 10,3 millions, tandis qu'il a été d'environ 8,5 millions en 2003-04 et de 9 millions en 2004-05.

Les relevés indiquent qu'en 2003-04, trois cabinets d'avocats ont touché les principaux contrats fédéraux: Weil, Gotshal & Manges, basé à New York (4,9 millions), Osler, basé à Toronto (269 000 \$) et Thomas and Partners, basé à Vancouver (250 000 \$). Weil a aussi obtenu la plupart des mandats en 2005-06. Les noms des firmes retenues les années précédentes ne figurent toutefois pas dans les documents.

Au cours du litige, Ottawa a ouvert de nombreux fronts de contestation contre les États-Unis: des procédures ont été lancées devant l'Organisation mon-

diale du commerce (OMC), les tribunaux constitués en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et des cours américaines.

Plus tôt ce mois-ci, le ministre du Commerce international, David Emerson, a annoncé la mise en œuvre de l'accord canado-américain sur le bois d'œuvre, négocié ces derniers mois. D'ici la fin de l'année, les forestières canadiennes devraient récupérer quelque 5 milliards de dollars des droits punitifs qu'elles ont versés depuis le début du conflit, en mai 2002, soit environ 80 % du total.

Les droits américains seront remplacés par une taxe à l'exportation imposée par Ottawa.

Presse canadienne

#### EN BREF

#### Premières infirmières praticiennes spécialisées

Les premières infirmières praticiennes spécialisées de l'histoire du Québec recevront leur certificat de pratique demain, dans le cadre du 86<sup>e</sup> congrès annuel de l'Ordre des infirmières du Québec, à Montréal. La présidente de l'Ordre, Gylaine Desrosiers, procédera à la remise officielle des

certificats lors de ce grand rassemblement, auquel assisteront plus de 2000 infirmières et étudiantes. Ces 17 premières infirmières praticiennes spécialisées pourront prendre des décisions cliniques de pointe, des tâches qui étaient traditionnellement réservées aux médecins. Par exemple, elles pourront prescrire des médicaments, adapter les médicaments, et décider de certains traitements. Plusieurs autres seront formées au cours des prochaines années. Le thème du congrès sera *Les pratiques exemplaires: le défi de l'infirmière au quotidien*. — PC

#### Colloque

#### Les histoires régimentaires: quels apports à l'histoire militaire?

Le vendredi 10 novembre 2006

De 9 h 30 à 17 h 30

L'objectif de cette rencontre scientifique est de faire le point sur divers aspects et problèmes entourant la production d'histoires régimentaires en tant qu'exercice d'écriture historique.

Parmi les historiens et chercheurs invités, notons la contribution de Desmond Morton, professeur à l'Université McGill.

Citadelle de Québec  
Bâtiment San-Fortunato, Salle de conférence  
Côte de la Citadelle, Québec

Entrée libre

Renseignements:  
chaire-hectorfabre@uqam.ca  
514 987-7950

Consultez le programme:  
[www.chf.uqam.ca](http://www.chf.uqam.ca)

Avec la collaboration de la Direction Histoire et patrimoine

CHAIRE Hector-Fabre d'histoire du Québec UQAM



Jacques BEAUCHESNE  
MY FIRST ENGLISH DICTIONARY

Un ouvrage d'une grande originalité.

608 pages - 12,55 \$

GUERIN, éditeur libé  
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

## LES ACTUALITÉS

Rapport accablant de la FAO

## La population sous-alimentée n'a pas diminué depuis 1990

ANDREA BAMBINO

Rome — Le nombre de personnes souffrant de la faim n'a pas diminué depuis le début des années 90, alors que «le monde est plus riche aujourd'hui qu'il ne l'était il y a dix ans», dénonce aujourd'hui la FAO dans son rapport annuel sur l'insécurité alimentaire.

Les dernières estimations, qui remontent à la période 2001-2003, font état d'un sévère constat d'échec: 854 millions de personnes se trouvaient sous le seuil des 1900 calories par jour, dont 820 millions dans les pays en développement.

En 1996, le Sommet mondial de l'alimentation à Rome avait fixé pour 2015 l'ambitieux objectif de réduire de moitié la faim dans le monde par rapport à la période 1990-92, soit un maximum de 412 millions de personnes sous-alimentées.

«Dix ans plus tard, nous sommes confrontés à une triste réalité: aucun progrès n'a été réellement accompli vers cet objectif», souligne le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Jacques Diouf.

La baisse de trois millions enregistrée dans les pays en développement (de 823 à 820 millions) est si faible qu'elle «peut être assimilée à une erreur statistique», ajoute-t-il dans un préambule au rapport.

«Les tendances les plus récentes sont vraiment préoccupantes», souligne la FAO, qui note une augmentation de 26 millions des personnes sous-alimentées entre 1995-97 et 2001-03, après une baisse de 100 millions dans les années 80.

Pourtant, déplore M. Diouf, «le monde est plus riche aujourd'hui qu'il ne l'était il y a dix ans», «la nourriture plus abondante», et seule manque «la volonté politique de mobiliser ces ressources au profit des plus affamés».

Situations contrastées

Le bilan de la FAO, dont les projections pour l'avenir sont plus optimistes, avec une prévision de 582 millions de personnes sous-alimentées en 2015, masque des situations très contrastées.

Le nombre absolu et la proportion de personnes sous-alimentées a baissé en Asie et dans le Pacifique entre 1990-92 et 2001-03, mais cette baisse est d'abord due à la Chine et au Vietnam, où les zones rurales ont profité de la croissance agricole.

De même, «la plupart des pays d'Amérique du Sud ont progressé», note la FAO, mais une hausse «sensible» de la faim a été enregistrée au Venezuela et «des échecs ont été observés pour la plupart des pays d'Amérique centrale, notamment le Guatemala et Panama».

En Afrique subsaharienne, le sida, les guerres et les catastrophes naturelles ont «entravé les mesures prises pour lutter contre la faim», notamment au Burundi, en Érythrée, au Libéria, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo. La FAO s'alarme particulièrement pour ce pays, théâtre de 1998 à 2002 d'une guerre régionale mettant aux prises sept États, où le nombre de personnes sous-alimentées a triplé entre 1990-92 et 2001-03, passant de 12 millions à 36 millions, soit 72 % de la population.

Pour modifier la situation, la FAO insiste sur la nécessité d'investissements massifs dans l'agriculture, et plus généralement dans les zones rurales, où se concentre la faim. La FAO met notamment l'accent sur le «cercle vicieux de la faim et de la pauvreté», affirmant que la faim n'est pas seulement une conséquence de la pauvreté mais également une de ses causes, car elle «nuît gravement à la santé et à la productivité des personnes».

Agence France-Presse

Une brochure à saveur politique sera distribuée dans les collèges  
Les syndicats d'enseignants n'y voient aucune propagande

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Comme les syndicats d'enseignants de collège l'avaient promis, 117 000 exemplaires de la brochure *Parlons politique* seront distribués dans les cégeps au cours des prochaines semaines afin de «provoquer le débat». Causant la controverse alors qu'il n'était encore qu'un projet, le document de neuf textes à saveur politique ne sera pas obligatoire en classe, mais n'y sera pas prohibé non plus.

Demain vous appartient, *Parlons politique*: tel est le titre de la brochure d'une soixantaine de pages conçue par les trois syndicats d'enseignants du cégep (la Fédération nationale des enseignants du Québec, FNEEQ-CSN, la Fédération des enseignants de cégep, FEC-CSQ, et enfin la Fédération autonome du collégial, FAC). Abrutant des textes critiques, notamment sur la loi 142, la dette québécoise, la démographie, les droits de scolarité ou la place de l'État dans la société, le document sera distribué selon les modalités décidées par les syndicats locaux et les associations étudiantes de chaque cégep.

Les trois syndicats, qui ont dévoilé le document hier, ne veulent pas imposer l'utilisation du document dans les salles de cours, mais ne peuvent en revanche pas empêcher les enseignants de s'en servir comme document de référence. «Certains enseignants nous ont dit: "Il n'est pas question que vous m'obligiez à prendre la brochure dans ma classe." Mais au contraire, d'autres disent: "Pas question que vous m'interdisiez de l'utiliser"», a relaté vendredi Ronald Cameron, président de la FNEEQ.



Ronald Cameron, président de la FNEEQ

Certains ont déjà indiqué qu'ils feraient la promotion du dépliant à l'occasion de causeries le midi, à la cafétéria. D'autres ont lancé l'idée d'une «dictée à la Bernard Pivot» utilisant un texte ou l'autre. Des associations étudiantes ont toutefois prévenu qu'elles n'étaient pas favorables à la circulation du document de réflexion jusque dans les classes, a expliqué Étienne Hudon-Gagnon, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

La FECQ et l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) appuient toutes deux cette initiative et ont été consultées dans l'élaboration de la brochure. Elles ont toutefois laissé aux associations locales la responsabilité de décider de la mise en œuvre du document. A elles deux, la FECQ et l'ASSE couvrent environ la moitié des associations étudiantes collégiales du Québec.

Développer le sens critique

En septembre, le projet de brochure avait été associé par certains à de la propagande politique et à une volonté d'embrigadement. «Avant même sa parution, le document que vous avez entre les mains a provoqué un petit tourbillon médiatique», peut-on y lire en guise d'introduction. «Le chef d'une formation politique s'est même insurgé contre le fait qu'on veuille "chercher à enfermer les étudiantes et les étudiants dans un corridor idéologique"», poursuit-on, faisant allusion à un commentaire du chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont. «Est-ce de la propagande? À vous d'en juger», peut-on lire en fin de préambule.

«On a fait ça pour développer le sens critique des étudiants, pour susciter le débat», a expliqué M. Cameron. «Ce n'est pas de l'embrigadement ni de la propagande. Mais c'est un exercice audacieux de diffusion d'idées.»

Le document souligne par exemple «l'omniprésence du discours néolibéral» et n'évite pas non plus «la loi spéciale de décembre 2005». C'est la loi 142 qui a donné naissance au projet. «Nous avons voulu faire la démonstration qu'on ne peut pas museler les enseignants qui ont des choses à dire dans le respect de l'espace des collèges», note M. Cameron.

Vigilance

La Fédération des cégeps a prévenu vendredi qu'elle n'accepterait pas que la brochure soit utilisée dans un espace pédagogique. «Un débat le midi à la cafétéria, ça ne me semble pas poser de problème», a noté vendredi le président de la Fédération, Gaëtan Boucher.

«Mais tout ce qui est rogné sur le temps de classe pour faire de l'éducation politique me dérange fortement. S'il le faut, nous allons rappeler aux enseignants ce pour quoi on les embauche.»

Alors que ce projet était publicisé, M. Boucher a rencontré l'ensemble des directions des études des collèges afin de leur «rappeler la vigilance qu'ils doivent exercer autour de l'utilisation du document», a expliqué le président. La loi 142 ne permet pas, par exemple, que «le fonctionnement des collèges soit altéré» par les activités syndicales. «Nous n'avons aucun intérêt à ce que la loi 142 soit violée dans nos établissements, et je n'ai pas manqué de le rappeler aux syndicats», a ajouté Gaëtan Boucher.

Un œil avisé n'aura d'ailleurs pas manqué d'observer que chacun des neuf textes est signé par de hauts dirigeants des trois syndicats sans toutefois que leur titre soit accolé à leur texte. Ainsi, Ronald Cameron y exprime ses idées sur l'éducation comme bien de marchandisation, sans que le lecteur sache qu'il dirige la FNEEQ. Un même paragraphe en début de brochure prévient que «les signataires des textes qui suivent occupent toutes et tous une fonction dans l'une des trois fédérations d'enseignants du collégial». Les logos des trois syndicats sont imprimés au verso de la brochure, mais peu d'éléments permettent d'en associer le contenu aux organisations syndicales.

«Nous avons voulu signer comme individu exprimant une opinion», explique M. Cameron, qui s'est défendu d'avoir voulu gommer l'identité syndicale ou éviter la transparence en faisant ce choix.

Le Devoir

Changement climatique

## L'inaction menace la planète d'une crise économique

Londres — Ne rien faire pour lutter contre le changement climatique risque d'entraîner une crise économique de l'ampleur de celle de 1930, affirme un rapport britannique sur le coût du changement climatique.

Le rapport de Nicholas Stern, économiste du gouvernement britannique, dont Reuters a pu obtenir un résumé de 27 pages, affirme que les bénéfices de mesures prises dans le monde entier pour lutter contre le changement climatique dépasseront nettement les coûts.

Le rapport de 700 pages, qui doit être publié aujourd'hui, dit que quoi que nous fassions maintenant, il est déjà presque impossible de maintenir les gaz à effet de serre à un niveau qui, selon les scientifiques, permettrait d'éviter les pires conséquences du changement climatique. Il affirme que, contrairement à ce qu'a fait valoir le président américain George Bush, qui s'est retiré du protocole de Kyoto en partie parce que cela coûterait selon lui des emplois, le monde n'a pas à choisir entre la lutte contre le changement climatique et la croissance économique.

«Les données relevées par l'étude mènent à une conclusion simple: les bénéfices d'une action forte et rapide dépassent considérablement les coûts», dit le rapport préparé pour le premier ministre, Tony Blair, et le ministre des Finances, Gordon Brown.

Invité hier de Sky News, le ministre britannique de l'Environnement, David Milliband, a insisté sur

l'importance d'une «réponse globale et non nationale» au problème. «Il est vital que les principaux émetteurs de gaz à effet de serre comme les États-Unis et les économies croissantes comme la Chine ou l'Inde participent aussi à la solution», a-t-il ajouté.

Le post-Kyoto

L'ONU doit ouvrir le 6 novembre, à Nairobi, des discussions sur le climat qui ont pour but de trouver une suite au protocole de Kyoto, qui expire en 2012.

Blair plaide pour un accord post-Kyoto qui inclurait les États-Unis — premier émetteur mondial de gaz à effet de serre — ainsi que les principaux pays en développement tels que la Chine et l'Inde.

Kyoto engage 35 pays riches à réduire d'ici à 2008-2012 leurs émissions de gaz à effet de serre de 5 % par rapport aux niveaux de 1990. Mais beaucoup de signataires du protocole sont loin de cet objectif.

Selon Stern, si la tendance actuelle se maintient, les températures moyennes augmenteront de deux à trois degrés centigrades au cours des cinquante prochaines années. Si les émissions continuent d'augmenter, la Terre pourrait se réchauffer de plusieurs degrés supplémentaires avec de graves conséquences qui frapperaient avant tout les pays pauvres.

Selon Stern il faudra faire payer la pollution au moyen de taxes ou d'une réglementation.

Reuters

EN BREF

## Crash d'avion au Nigeria

Abuja — Une centaine de personnes, dont le Sultan de Sokoto, plus haute autorité musulmane du Nigeria, ont trouvé la mort hier dans un accident d'avion près de la capitale Abuja, dernier en date d'une série noire ces derniers mois. Outre le Sultan du califat de Sokoto, son fils qui est sénateur, le vice-gouverneur et le ministre de l'Éducation de l'État étaient à bord de l'appareil de la compagnie privée ADC qui avait décollé hier matin de Lagos pour Sokoto, au nord-ouest du pays, via Abuja. Il n'y aurait que trois ou quatre survivants. Cet accident est le dernier en date d'une série de catastrophes aériennes au Nigeria ces derniers mois qui ont jeté le discrédit sur le secteur aéronautique nigérian connu pour sa corruption et le peu d'attention apportée à la sécurité des appareils comme des infrastructures. — AFP

## Le Canada équipera les policiers afghans

Ottawa — Alors que les critiques fusent de toutes parts sur le fait que le Canada est trop impliqué dans la guerre contre les talibans pour aider à la reconstruction de l'Afghanistan, le ministère des Affaires étrangères a reconnu que c'était la première fois que son ministère s'impliquait dans la livraison d'une aide de ce genre en Afghanistan. Il a nié cependant que le programme de fourniture d'équipements, évalué à 500 000 \$, était en réponse à l'opposition grandissante contre la mission canadienne en Afghanistan. — PC

## Des hélicoptères polyvalents

Ottawa — Ottawa a modifié en catimini son contrat avec le constructeur des nouveaux hélicoptères Cyclones de la marine pour s'assurer que les appareils puissent non seulement chasser les sous-marins mais aussi transporter des troupes. Cette modification, qui devrait ajouter environ 5 millions au prix total de la commande, permettra une plus grande polyvalence des nouveaux hélicoptères, y compris un rôle potentiel d'appui des forces terrestres en Afghanistan. — PC

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du: 2006-10-28

6/6	0	8 997 277,00 \$	6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	5	73 156,50 \$	5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	122	2 476,80 \$	5/6	13	500,00 \$
4/6	7 113	80,50 \$	4/6	764	50,00 \$
3/6	138 610	10,00 \$	3/6	15 104	5,00 \$
2/6+	94 078	5,00 \$	Ventes totales	489 712,50 \$	

Ventes totales: 17 484 960 \$  
Prochain gros lot (approx.): 15 000 000 \$

Extra 5422858\* 500 000 \$  
\*décomposable dans les deux sens

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du: 2006-10-27

7/7	0	5 000 000,00 \$
6/7+	2	73 390,90 \$
6/7	82	1 790,00 \$
5/7	4 799	104,00 \$
4/7	100 165	10,00 \$
3/7+	92 750	10,00 \$
3/7	839 436	Participation gratuite

Ventes totales: 12 489 512 \$

Extra 2286248\* 500 000 \$  
\*décomposable dans les deux sens

25 000 \$ CHAQUE JOUR, C'EST ÉCRIT DANS LE CIEL!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ROLEX Cellini

CESTELLO OR JAUNE

Bijouterie Gambard  
Vente et service technique  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

## LE PARADIS À BON PRIX

GoTravelDirect.com

1.866.749.3344

PRIME «RÉSERVEZ TÔT»  
ÉPARGNEZ  
JUSQU'À 600 \$  
PAR COUPLE

FAITES VITE ! L'OFFRE PREND FIN LE 31 OCTOBRE !  
IL NE RESTE QU'UN JOUR

VARADERO DISA PLANA CALEA \$1189 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 29 DÉC	PUNTA CANA 18730M TROPICAL SANDW CLUBS \$1299 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 29 DÉC
CANCUN MERISE SUDMAR BEACH RESORT \$1299 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 31 DÉC	VARADERO DISA HOTEL TIUPAN \$1449 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 22 DÉC
MAYAN RIVIERA MERISE GRAND COCO BAY \$1699 1 WEEK, ALL-INCLUSIVE LE 24 DÉC	PUNTA CANA 18730M CLUB GRAND PARADISE \$1699 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS LE 22 DÉC

Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com.  
Contribution au fonds d'indemnisation de 3,50 \$ par tranche de mille dollars en supplément.

GO TRAVEL DIRECT



La nouvelle formule Table d'Hôte Extra.  
Beaucoup plus flexible.

Tous nos plats principaux sont maintenant disponibles en table d'hôte.

Choisissez le plat principal qui vous plaît sur notre menu, ajoutez une bonne soupe ou un jus de légumes et n'importe lequel des fabuleux desserts St-Hubert. En plus du café à volonté ! Tout ça pour un petit supplément de

4<sup>95</sup>\$  
+ taxes







## Café à volonté.

La nouvelle formule Table d'Hôte Extra St-Hubert inclut aussi le café à volonté. Tant que vous en voulez. Pas de limite. Ou le thé ou la tisane, c'est comme vous voulez. Vous pouvez donc choisir le plat principal qui vous plaît et y ajouter une bonne soupe ou un jus de légumes et n'importe lequel des fabuleux desserts St-Hubert. Tout ça pour un petit supplément de

**4<sup>95</sup>\$**  
+ taxes



# ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

## Notre tiers-monde

L'histoire est bien connue. Il y est question de sous-développement chronique, de démographie galopante, de maladies censées avoir disparu depuis longtemps, de ressources naturelles exploitées par des étrangers et de l'indifférence des sociétés riches. Les solutions proposées ne sont pas moins familières. On parle notamment d'aide publique au développement, d'affirmation de la souveraineté économique et politique, de relèvement de l'éducation, de promotion des droits des femmes ou encore de démocratisation des institutions. Cette histoire ne se passe pourtant pas en Afrique, ni en Amérique latine, mais chez nous, maintenant.

La tenue, la semaine dernière à Mashteuiatsh, du Forum socioéconomique des Premières Nations a été l'occasion de rappeler une fois de plus l'ampleur des problèmes auxquels font face les Autochtones du Québec et du Canada. Rien de réellement neuf n'y a été dit, à part peut-être pour ceux qui pensent encore que les descendants des premiers habitants de notre territoire se la coulent douce grâce à de généreuses rentes et à de nombreux privilèges payés à même nos taxes. Leur situation est, en fait, tellement pitoyable que l'on en a entendu plus d'un, ces dernières semaines, parler d'un «tiers-monde intérieur».

On est frappé, en effet, par les nombreuses similitudes entre les conditions de vie des Autochtones et celles qui prévalent dans ce que l'on appelle les pays

pauvres. Plus de la moitié des personnes en âge de travailler y sont sans emploi, et le taux de chômage chez les jeunes est trois fois plus élevé (32%) qu'ailleurs au Québec. Plus de 60% des adultes gagnent moins de 20 000 \$ par année, et ce montant n'est que de 10 000 \$ dans le cas des femmes. Quelque 90% des jeunes ne terminent pas leur V<sup>e</sup> secondaire avant l'âge de 18 ans. Les problèmes d'obésité, d'alcoolisme, de taba-



Eric Desrosiers

gisme et de diabète y sont beaucoup plus graves que partout ailleurs au pays. On trouve même des cas de maladies que l'on croyait éradiquées, comme la tuberculose. Plus de 85% des femmes sont victimes d'agressions sexuelles, souvent dès leur plus jeune âge. La crise du logement est telle que certaines communautés ont des allures de camps de réfugiés avec leurs cabanes sans eau ni électricité. La moitié des adolescents et 40% des adultes ont pensé au suicide.

Comme bien des pays en voie de développement, les nations autochtones ont l'impression de n'être que les spectatrices de la croissance économique mondiale. Elles se plaignent de n'avoir aucun contrôle sur l'utilisation des ressources naturelles qui se trouvent sur les territoires qu'elles habitent et de n'en récolter que les miettes. Comme la plupart des pays du Sud, elles sont habitées par un sentiment d'urgence à cause de la croissance rapide de leurs populations, le nombre d'Autochtones âgés de 20 à 29 ans devant augmenter de 40% d'ici une dizaine d'années.

Les solutions proposées se ressemblent aussi. Les Autochtones, comme les Africains, réclament plus d'argent en aide publique au développement pour répondre aux besoins les plus pressants et pour aider à mettre en place les infrastructures essentielles à un décollage économique. On plaide notamment pour l'amélioration des services publics qui sont réputés avoir le plus d'impact sur le développement des sociétés, comme l'éducation, la santé et l'amélioration de la condition féminine. Tous les experts conviennent également qu'une condition essentielle à ce décollage est l'accession à une certaine autonomie politique, ainsi qu'à un droit de regard sur l'utilisation du territoire et de ses ressources, sans quoi aucune solution ne pourra venir de l'intérieur. On s'attend aussi aujourd'hui à ce que les communautés concernées y mettent du leur. On exige, entre autres, que les institutions politiques autonomes qu'ils réclament soient démocratiques et fassent preuve de rigueur et de transparence.

On vous dira, dans les départements d'études américaines comme à la Banque mondiale, qu'il n'y a pas de recette magique et que la réalité ne changera pas du jour au lendemain. Toutes les communautés autochtones du Québec, comme les pays en voie de développement, ne sont pas semblables. Les solutions qui sont bonnes pour une ville de banlieue comme Wendake à Québec ne sont pas nécessairement applicables dans les communautés inuites du Nunavik. Les problèmes auxquels on s'attaque sont complexes et commandent une multitude de mesures à court, moyen et long terme. L'un des défis est notamment de permettre l'éclosion d'économies viables dans des sociétés qui ne souhaitent pas adopter les valeurs individualistes et compétitives des pays occidentaux.

### D'autres ressemblances

La tâche n'est pas impossible pour autant. La transition démocratique s'est plutôt bien faite en Amérique latine, et il n'y a pas qu'en Asie que des pays en voie de développement connaissent de belles années croissance économique. Au Québec, le gouvernement et les Cris ont quand même convenu d'une Paix des Braves. On est à même de constater les retombées économiques positives qu'a eues l'entente convenue entre Hydro-Québec et la communauté de Mashteuiatsh dans le cadre du projet de barrage Péribonka-4. Le gouvernement Charest a su démontrer une belle ouverture à l'égard des peuples autochtones au forum de la semaine dernière. Le gouvernement fédéral a quant à lui nettement moins impressionné.

Il n'y a pas qu'avec les pays en voie de développement que les Premières Nations entretiennent certaines ressemblances. Les Autochtones ne sont pas les seuls, dans cette contrée, à avoir fait l'objet de tentatives d'assimilation avant d'être traités de populations d'incapables nés pour un petit pain. On en a déjà entendu d'autres revendiquer le droit de défendre leur culture distincte et clamer que plus d'une nation peut exister dans un même pays. Les Québécois ont eu, eux aussi, il y a 40 ans, tout à la fois à trouver des ressources financières propres, à moderniser leurs institutions politiques et à changer en profondeur leurs services de santé et d'éducation.

L'avenir dira si les engagements pris la semaine dernière ont marqué le début d'une nouvelle ère pour les peuples autochtones, ou s'ils ne seront que de nouvelles promesses en l'air. Un chef atikamekw ne cachait pas son scepticisme vendredi. «Ce n'est pas un seul forum qui va effacer 400 ans d'injustice», disait-il.

## Wal-Mart, un symptôme américain

Le chiffre d'affaires de l'entreprise, tous pays confondus, est de 312,4 milliards, soit le PIB de la Norvège

BERTRAND LE GENDRE

Sam Walton, le fondateur de Wal-Mart, est sans doute moins célèbre que Mac et Dick McDonald, les inventeurs du «McDo». Mais comme les frères McDonald, Walton est de ces pionniers qui ont bouleversé le mode de vie des Américains, pour le meilleur et pour le pire. Alors qu'approche le scrutin du 7 novembre (les *mid-term elections*), c'est du pire qu'il est de nouveau question. Des élus démocrates reprochent au géant de la distribution, dont les quatre mille magasins accueillent chaque semaine 127 millions d'Américains, de casser les salaires, comme il casse les prix, et de violer allégrement le droit du travail.

La «walmartisation» de l'économie est un symptôme qui en dit long sur l'évolution de la société américaine. À force d'importer de Chine des montagnes de tee-shirts et de fours à micro-ondes, d'asphyxier le petit commerce et de tirer les coûts vers le bas, la modeste entreprise fondée en 1962 à Rogers (Arkansas) par Sam Walton n'a-t-elle pas déréglé l'*American way of life*? Autrement dit, ce qui est bon pour Wal-Mart est-il bon pour l'Amérique?

«Mister Sam», comme ses collaborateurs l'appelaient jusqu'à sa disparition en 1992, était un génie, aux méthodes innovantes et implacables : une logistique réglée comme une horloge suisse ; un suivi à la minute près des achats effectués dans les Wal-Mart Supercenters ; un réassort immédiat ; et une idée fixe : «Every day low prices».

Ces Wal-Mart Supercenters en forme de boîte à chaussures, ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre, font aujourd'hui partie du paysage américain. Le groupe emploie 1,8 million de salariés dans le monde, dont 1,3 million aux États-Unis, qu'il appelle ses «associés». Son chiffre d'affaires, tous pays confondus, est de 312,4 milliards de dollars, soit le PIB de la Norvège.

L'entreprise, qui a son siège à Bentonville (Arkansas), a beau dégrader 11,2 milliards de bénéfices annuels, ses employés gagnent en moyenne 20 000 dollars par an. À peine de quoi faire vivre une famille de quatre personnes. Le revenu de nombre d'entre eux est plus faible encore. 30% des effectifs de Wal-Mart sont des emplois à temps partiel pour un objectif à terme, non avoué officiellement, de 40%, cela sous la pression des marchés financiers qui ont constaté que l'action Wal-Mart avait perdu 10% de sa valeur en trois ans.

Le roulement est rapide chez Wal-Mart, érigé en mode de gestion par un groupe qui part du constat que le coût d'un «associé» ayant sept ans d'ancienneté est «presque 55% supérieur» à celui d'un salarié entré l'année précédente. «Alors même», affirme la direction, que leur productivité est la même.

Mal payés, sujets à de fréquents changements d'horaires, la moitié seulement des salariés de Wal-Mart bénéficie d'une couverture santé maison. Les autres sont censés être couverts par l'assurance-maladie de leur conjoint, s'ils en ont, ou par le système public Medicaid, réservé aux nécessiteux, ce qui revient, pour Wal-Mart, à laisser cette couverture à la charge de la collectivité.

### Procédures judiciaires

Le social n'est pas le fort de Wal-Mart. On ne compte plus les procédures judiciaires engagées aux États-Unis contre le groupe pour avoir obligé ses «associés» à faire des heures supplémentaires non payées, pour avoir employé des immigrés en situation irrégulière et pour discrimination sexuelle. Qui est embauché chez Wal-Mart est aussitôt informé qu'aucune activité syndicale n'y est tolérée. Cité par le *Los Angeles Times*, l'un des porte-parole de la firme le reconnaît implicitement : «Notre philosophie est que seul un associé malheureux est susceptible de se syndiquer. C'est la raison pour laquelle Wal-Mart fait tout ce qu'il peut pour s'assurer que ses associés bénéficient de tout ce dont ils ont besoin.»

Cette vision des relations sociales hérisse nombre de démocrates. Avec d'autres, l'ancien candidat à la Maison Blanche, John Kerry, a pris la défense des salariés de Wal-Mart lors de la campagne pour le renouvellement partiel du Congrès. Il se demande pourquoi une entreprise comptant parmi ses actionnaires cinq des plus grosses fortunes des États-Unis (les héritiers de Sam Walton) est incapable d'assurer une couverture santé digne de ce nom à ses salariés. Quant à Hillary Clinton, qui a longtemps siégé au conseil d'administration de Wal-Mart, à l'époque où elle était la first lady de l'Arkansas, elle a refusé le chèque de 5 000 \$ que la firme de Bentonville lui avait proposé pour financer sa réélection au Sénat.

Pour contrer ces critiques, Wal-Mart avait engagé comme lobbyiste Andrew Young, une figure de l'es-



ARCHIVES LE DEVOIR

### Un Wal-Mart en Grande-Bretagne

tablissement noir américain, ancien ambassadeur des États-Unis à l'ONU.

Mais celui-ci a dû démissionner cet été de ses fonctions pour avoir déclaré à un journal que «les boutiquiers juifs, arabes et coréens arnaquaient depuis des années les Américains des centres-villes en leur vendant du pain rassis, de la viande infecte et des légumes défraîchis».

Habitué aux critiques, Wal-Mart joue la carte du consommateur qui trouve un réel avantage à remplir chaque semaine son chariot dans un Supercenter aux prix cassés. H. Lee Scott Jr., son p.-d.g. depuis 2000, le constate avec satisfaction : deux fois plus d'Américains font leurs courses dans un magasin Wal-Mart qu'il y a eu d'électeurs à la dernière présidentielle. Un plébiscite de tous les jours. Auteur dans les années 1980 du fameux slogan «Buy American», la firme doit aujourd'hui sa fortune au «Made in China». Chaque année, elle importe de là-bas pour 18 milliards de dollars de produits manufacturés.

Ce chiffre atteint les 20 ou même les 30 milliards si l'on prend en compte ce qu'elle achète à

ses fournisseurs américains qui, eux aussi, font fabriquer en Chine, des perceuses Black & Decker aux poupées Barbie. Lorsqu'on sait que le déficit américain à l'égard de Pékin est de 154 milliards de dollars, cela signifie que Wal-Mart y contribue pour près de 20%.

Ce dumping de Wal-Mart n'a pas que des inconvénients. Une étude du cabinet d'études indépendant Global Insight montre que sur la période 1995-2004, le groupe a freiné les salaires de 2,2% aux États-Unis et les prix de 3,1%.

Mais cette contribution à la lutte contre l'inflation a un coût humain. Wal-Mart pèse si lourd qu'il contraint nombre d'entreprises américaines à s'aligner sur ses pratiques sociales et commerciales, sous peine de n'être plus compétitives. En un mot, les gens de Bentonville tirent vers le bas la qualité de vie des Américains. Comme salariés, ceux-ci maudissent le modèle Wal-Mart. Comme consommateurs, ils le bénissent.

Le Monde

### En plein développement

## La Chine recherche une société harmonieuse

PHILIPPE MASSONNET

Wuhan — La construction d'une «société harmonieuse», nouveau credo du gouvernement chinois, se heurte à la montée de l'individualisme et au souci immédiat des provinces d'engranger des records économiques.

«Chacun a ses problèmes, moi j'ai réussi et je peux me payer ma bouteille de cognac, l'harmonie cela se mérite.» La scène se passe dans une petite église catholique de l'ancienne concession française à Wuhan. Une église à ne pas manquer puisque reconstruite en... «God's music bar». La jeunesse dorée y joue aux dés en s'abreuvant d'alcool fort pendant qu'un orchestre pop hurle sous la nef.

L'homme qui s'exprime a 34 ans, caricature plutôt sympathique de la nouvelle bourgeoisie d'affaires. Sa bouteille de cognac — à 500 yuans (près de 70 \$CAN) sur une carte des consommations évidemment en forme de croix — représente un mois de salaire de bien des employés et ouvriers de Wuhan, cité industrielle de 10 millions d'habitants sur le fleuve Yangtze.

Le revenu annuel moyen à Wuhan s'est officiellement élevé à 10 850 yuans en 2005. Les bas salaires tournent autour de 200 à 300 yuans.

Certes le coût de la vie y est moins élevé qu'à Pékin et Shanghai. Mais les disparités sociales sont

criantes dans cette métropole où, frénétiquement, on détruit et on construit, où les multiples centres commerciaux de luxe restent des vitrines pour l'immense majorité des habitants qui doit d'abord économiser, faute de protection sociale.

«Si vous avez de l'argent, vous pouvez vous soigner, c'est la médecine à deux vitesses», se lamente un médecin local.

### Avenues interminables

Fatigués et polluants, les autobus tentent d'assurer le service public dans des avenues interminables où la compétition automobilistique est à l'image des tensions sociales, laissant de marbre les statues de Mao qui font de la résistance.

Le soir venu, la gymnastique et la danse au bord du fleuve apaisent les esprits. À la même heure, des centaines de karaokés se maquillent de lumières dégoûtantes.

Dans *Voiture de luxe*, le dernier film de Wang Chao, un instituteur de campagne retrouve à Wuhan sa fille dont il apprendra vite qu'elle est devenue entraîneuse dans un de ces bordels à peine déguisés.

En présentant son film à Cannes cette année, où il a été primé, le réalisateur évoquait «l'écart entre les riches et les pauvres, la distance qui sépare le peuple du bonheur, les contradictions entre le système social hérité du passé et le poids du présent».

À la mairie, on affirme évidemment travailler pour une société harmonieuse mais on défend surtout le modèle de développement qui a permis à Wuhan, comme ailleurs en Chine, de sortir une partie de la population de la pauvreté en un temps record, de créer une classe moyenne de consommateurs potentiels et un bataillon de grandes fortunes.

«Notre croissance a atteint 15,2% sur les neuf premiers mois de l'année», indique le maire, soit un rythme nettement plus élevé que la moyenne nationale (10,7%). Trop rapide? «Cela correspond à nos besoins», affirme Li Xiansheng pour qui l'emploi est la priorité, avec la lutte contre la pollution. D'ailleurs, la ville est plutôt verte malgré sa grisaille ambiante.

«Si nous voulons améliorer notre système d'assurance chômage, il faut de l'argent et pour cela il faut continuer le développement économique, améliorer encore les profits des entreprises», poursuit le maire, dans une interview à l'AFP durant laquelle le sujet de la corruption, détonateur d'explosions sociales pourtant reconnu par le gouvernement, sera écarté.

Le dimanche précédent, le président Hu Jintao est lui revenu sur la question, appelant une énième fois les cadres communistes de tout le pays à «faire preuve d'auto-discipline pour résister au matérialisme, à l'hédonisme et à l'individualisme».

Agence France-Presse

## On se garde de la place pour le dessert.

Avec la nouvelle formule Table d'Hôte Extra, le dessert est inclus. Que vous soyez accro de la tarte au sucre ou amoureux fou du chocolat fondant de notre *brownie*, allez-y, c'est compris! En plus du café à volonté, évidemment! Tout ça pour un petit supplément de

**4.95\$**  
+ taxes



## ÉDITORIAL

## L'Europe des chantages

L'Ukraine rêvait d'intégrer l'Union européenne d'ici quatre ans. Le président de l'UE vient de lui signifier que trop de travail restait à accomplir pour l'accepter dans le club. La Roumanie et la Bulgarie en seront membres à compter de janvier prochain. Aussitôt, la Grande-Bretagne prend des mesures pour restreindre le plus possible l'arrivée sur son sol de citoyens de ces pays. L'Union? Elle a la grippe.

Il ne se passe guère de semaine sans que les informations qui nous proviennent d'Europe nous confirment qu'elle ne s'est toujours pas remise du traumatisme consécutif aux rejets néerlandais et français de la constitution. Depuis lors, on constate que l'observation, découlant de ces rejets, de la présence accordée aux intérêts nationaux a empêché l'adoption d'un nombre non négligeable d'accords importants.

Ainsi, antérieurement aux faits évoqués plus haut, les 25 ne sont pas parvenus à s'entendre sur une hausse des prêts qu'on accorde aux pays dont les économies ne sont pas au diapason des autres. Auparavant, il a suffi qu'un producteur et distributeur d'énergie italien dévoile son intérêt pour une compagnie française pour qu'aussitôt le gouvernement Villepin concocte la fusion de Gaz de France avec Suez au nom du «patriotisme économique».

A cet égard, s'il y a un pays qui, contrairement à la croyance populaire, cultive l'intérêt national, c'est bien la Grande-Bretagne. Si les politiciens de ce pays font moins d'opposition que leurs collègues du continent aux acquisitions par des étrangers de sociétés britanniques, ils ont pris soin de conserver la main haute sur les outils macroéconomiques que les autres ont justement abandonnés à une certaine Banque européenne. On s'explique.

Au lendemain de l'adoption du traité de Maastricht par la majorité des membres de l'Union à l'époque, on s'est attelé à la création de la monnaie unique. Pendant des années, les Britanniques ont tenu le discours suivant: on conservera la livre sterling et la maîtrise du taux d'intérêt pendant un certain temps, après quoi on vous rejoindra. On prendra l'euro.

Au début de la présente décennie le cabinet de Tony Blair avait clairement indiqué que le passage à l'euro se ferait en 2008. Puis voilà qu'il y a quelques mois de cela, le ministre des Finances, Gordon Brown, a jeté un froid en annonçant qu'il n'était plus question de lâcher la livre. Lorsqu'on s'attarde à ce dossier en utilisant la loupe du nationalisme économique, l'attitude britannique n'est pas exempte de logique: tous les jours, les ingénieurs de la City de Londres jouent la livre contre l'euro... et engrangent ainsi des milliards et des milliards.

Au fond, les gestes faits par les Britanniques avec leur monnaie et les Français avec leur énergie s'inscrivent en droite ligne de ceux qui les premiers ont rallumé la funeste flamme des égoïsmes nationaux. On pense aux Danois et aux Irlandais. On se rappellera qu'après avoir refusé Maastricht, le Danemark avait entamé des négociations. La but? Obtenir des avantages, voire des privilèges, contre... sa signature. Ainsi ont-ils hérité ce qu'ils voulaient. Cinq ans plus tard, les Irlandais devaient les imiter à la faveur du traité de Nice.

Depuis, l'Union donne l'impression d'être une auberge espagnole. En tout cas, on peut constater que chacun l'aborde en empruntant le costume du boutiquier. On y puise ce que l'on veut. Plus précisément, seuls comptent les droits et seulement les droits. Les devoirs envers les uns et les autres? On s'en moque.

Malheureusement, ce maintien forcé d'une Europe dans un univers exclusivement marchand a fait le lit des extrémismes. Partout, les Le Pen de Belgique, d'Allemagne, d'Hongrie, de Pologne et autres gagnent en popularité. Et que font les dirigeants? Après avoir décidé l'amorce d'une réflexion d'un an sur les maux qui frappent le continent au lendemain des rejets de la constitution, ils ont commandé... une prolongation. Et ce, pour la simple et aberrante raison qu'ils n'avaient rien fait.

Du coup, l'UE tanguera beaucoup plus aujourd'hui que l'an dernier. Elargissement à l'est, Turquie, mécanisme de vote, euro, sont autant de prétextes qui ne sont pas de bon augure pour la suite. Car au lieu de poursuivre un débat de fond sur ce qu'est l'Union et ce qu'elle doit être, tous les acteurs concernés campent sur leur quant-à-soi. Espérons que ce qu'il reste de l'ambition, au sens le plus noble du terme, des fondateurs sera préservé avec la dernière énergie.

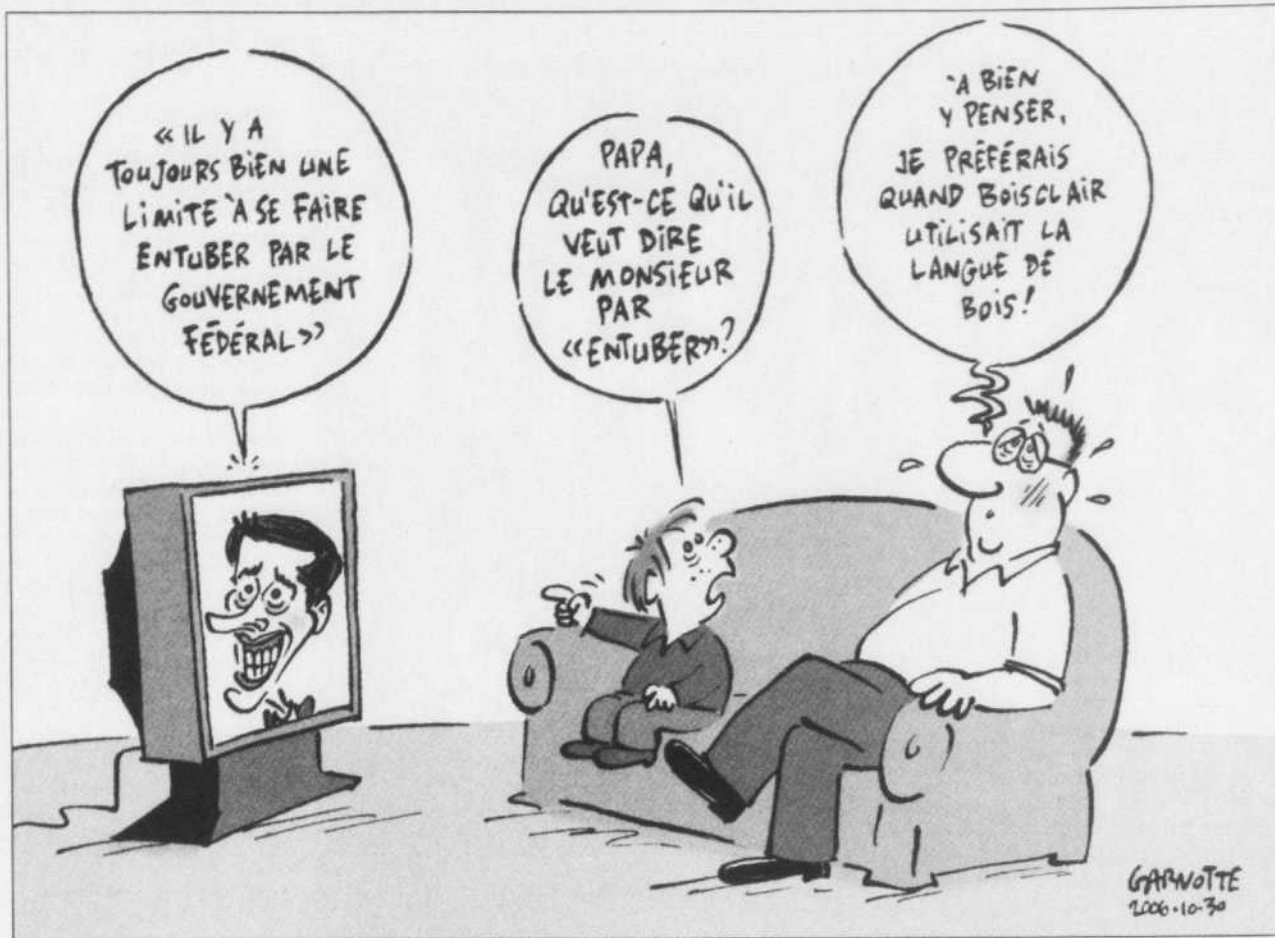


Serge Truffaut

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## L E T T R E S

## Lettre au maire de Montréal

Monsieur le Maire,  
La proposition de changement du nom de l'avenue du Parc me fait croire que vous intéressez ces jours-ci aux questions de toponymie, et cet intérêt m'amène à vous écrire ce mot. Vous vous souviendrez sans doute qu'il y a près de trente ans, à l'occasion de la loi 101, dans un effort pour donner à Montréal un visage plus français, plusieurs rues, particulièrement dans l'ouest de la ville, changèrent d'appellation. Par exemple: Bishop street, Drummond street, MacKay street devinrent rue Bishop, rue Drummond et rue MacKay, puisque, bien entendu, on ne traduit pas les noms propres.

C'est pourquoi Mountain street n'aurait pas dû devenir la rue de la Montagne, car celle-ci était nommée en souvenir de M<sup>re</sup> Mountain, premier évêque anglican de Montréal. Mais bon, il est vrai que l'on a de cette rue un beau coup d'œil sur la montagne. Erreur que seuls les historiens ne pardonneront peut-être pas.

Par contre, plusieurs autres rues portaient des noms communs qui auraient dû être traduits et ne l'ont pas été. Ainsi Mill street est devenue rue Mill plutôt que rue du Moulin, ou rue de la Minoterie, et Bridge street qui conduit au pont Victoria est devenue Bridge plutôt que rue du Pont!

Plus ridicule encore, Remembrance road, bordant les cimetières, est devenue chemin Remembrance (il faut le faire!) plutôt que chemin du Souvenir. Et combien d'autres bourdes semblables trouverait-on si on fouillait un peu.

Ne serait-il pas temps de les corriger? Un petit coup de fil de votre part, Monsieur le Maire, au service municipal responsable régèlerait sans doute la question rapidement.

Je vous en remercie à l'avance et vous prie de croire à mes meilleurs sentiments.

Guy Joron  
Montréal, octobre 2006

## Le campus universitaire d'Outremont à la mémoire de Robert Bourassa?

La décision de l'administration Tremblay de modifier l'avenue du Parc en avenue Robert Bourassa n'est pas justifiée. Sans égard pour les citoyens et sans égard pour notre patrimoine, la décision est illégitime. En précurseur visionnaire, l'ancien premier ministre nous a légué la réalisation d'un immense potentiel collectif et technologique. Reconnaissons l'image en dédiant le futur campus de l'université de Montréal à la mémoire de Robert Bourassa. Parions qu'il apprécierait qu'une entité moderne orientée vers l'avenir porte son nom.

Jean-Marc Corbeil  
Outremont, 26 octobre 2006

## Une juste revendication

Quel plaisir de voir une si grande place accordée dans *Le Devoir* aux problèmes que connaissent les communautés autochtones. Les solutions ne viendront vraisemblablement que par une reconnaissance des enjeux.

Si Josée Boileau avait raison de noter un manque de transparence au sein de ces com-

munités dans les éditoriaux qu'elle a signés les 16 et 18 octobre derniers (l'apparent gaspillage de fonds publics par James Gabriel à Kanasketake en est un exemple on ne peut plus criant), nous ferions sans doute mieux de retourner la caméra sur nos propres gouvernements.

À titre d'exemple, près de 80 % des 700 millions dépensés jusqu'à maintenant par le fédéral dans le cadre du programme de réparation pour les victimes de sévices dans les pensionnats autochtones sont allés aux fonctionnaires et aux avocats, plutôt qu'aux victimes... en vue d'éviter les abus!

Les conditions lamentables qu'on retrouve dans bon nombre des communautés autochtones (faibles taux de scolarisation et de réussite, taux élevés d'alcoolisme, de drogue et de mortalité infantile), qu'Amnistie Internationale a qualifiées l'an dernier de dignes du tiers-monde, ne s'appliquent pas à toutes les communautés.

Il existe des cas d'exceptions encourageants, et ceux-ci ont tendance à faire preuve d'une certaine cohésion culturelle qui, elle, manque souvent en tout ou en partie dans les communautés troublées, comme le démontre la grande majorité des textes universitaires et des reportages des médias à ce sujet. Au risque d'être accusés d'hypocrisie, nous aurions intérêt à Québec d'appuyer les nations autochtones qui demandent plus d'autonomie culturelle et politique.

Du moins, commençons par convenir que ce qu'elles revendiquent, nous l'avons revendiqué depuis la révolution tranquille.

Ian Ward  
Département de géographie humaine à l'Université Concordia  
Octobre 2006

## LIBRE OPINION

## Les entreprises gâtées au Québec: un fait et non un mythe

LÉO-PAUL LAUZON

Titulaire

GABRIEL STE-MARIE

Economiste

Chaire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal

L'économiste Pierre Fortin de l'UQAM et les fiscalistes Luc Godbout et Suzie St-Cerny de l'Université de Sherbrooke ont publié le 5 octobre dernier une étude intitulée *La défiscalisation des entreprises au Québec est un mythe* qui, comme son nom l'indique, vient à la défense des entreprises en prétextant qu'elles sont très imposées au Québec.

Les auteurs font de ce document une réponse à une étude que nous avons produite avec Michel Bernard et Marc Hasbani de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM qui montrait le déplacement du fardeau fiscal des entreprises privées vers les particuliers depuis quelques décennies.

Les trois universitaires laissent de côté toute la question du déplacement du fardeau fiscal des compagnies vers les particuliers, qui était pourtant le thème central de notre recherche, pour se concentrer uniquement sur la situation des entreprises. Pour eux, toute opposition à leur affirmation n'est que croyance populaire.

Voilà qui est déplacé à l'égard d'Yves Séguin, ancien ministre des Finances du Québec et fiscaliste. Le 10 novembre 2005, il écrivait dans le *Journal de Montréal*: «Lorsque l'on parle du fardeau fiscal des entreprises au Québec, plusieurs laissent entendre que la situation est pire qu'ailleurs. En réalité, les politiques fiscales du Québec sont parmi les plus favorables, comparativement à l'ensemble des pays industrialisés.» Il poursuit: «Le taux d'imposition des entreprises au Québec est l'un des plus bas au monde.»

Enfin, lorsqu'on tient compte de certaines mesures fiscales comme le crédit remboursable en recherche et développement du gouvernement du Québec, Séguin rappelle que notre système fiscal est meilleur qu'en Ontario et ailleurs au Canada, en Grande-Bre-

tagne, aux États-Unis, au Japon et en Italie.

## Comparaison éclairante

Les prétentions de Fortin et son équipe vont également à l'encontre des résultats du cabinet international d'experts-comptables KPMG. Parmi ses nombreux travaux, cette firme étudie la compétitivité de 11 pays riches et de leurs villes. Le classement évalue les coûts d'implantation et d'exploitation des entreprises. Il prend en compte divers facteurs dont les niveaux d'impôts. Cette année, le Canada est, une fois de plus, le pays le plus compétitif du G7, et Montréal arrive encore première dans les métropoles d'Amérique du Nord.

La firme de comptables Price Waterhouse Coopers a aussi évalué à quelques reprises différents régimes fiscaux. En tenant compte des taxes et impôts prélevés par les gouvernements, les municipalités et les comtés, le Québec est selon eux nettement plus compétitif que les États américains et l'Ontario.

Dans le même ordre d'idée, le *Canadian Business Magazine* vient de classer, au mois de septembre 2006, la ville de Québec comme meilleur endroit où faire des affaires au Canada. Là aussi, cette revue a tenu compte de la fiscalité des entreprises.

Le fiscaliste François Bedard, associé du cabinet d'experts-comptables Samson Béclair/Deloitte & Touche écrivait le 26 octobre 2002 dans le journal *Les Affaires* que, «contrairement à la croyance populaire, les taux d'imposition des sociétés sont, en général, plus élevés aux États-Unis qu'au Québec». En fait, il expliquait qu'«aux États-Unis, plus de 6500 juridictions imposent ou taxent les entreprises tant américaines qu'étrangères». Les villes et comtés américains effectuent d'importants prélèvements.

## Silence sur les paradis fiscaux

Fortin et ses acolytes ont choisi d'éviter la question des paradis fiscaux. Or les collègues de Godbout et St-Cerny de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke viennent de publier une recherche sur les paradis fiscaux.

M. Gilles Larin, titulaire de la Chaire, et ses collègues rappellent qu'en 2003, il y avait 88 milliards de dollars d'actifs canadiens dans les paradis fiscaux. À ce titre, le Canada fait pire que les autres pays, par exemple les États-Unis. Dans plusieurs cas, le revenu fiscal déclaré est loin de correspondre au revenu réel, comme on vient de le constater avec la pharmaceutique Merck qui a reçu une facture de deux milliards du fisc canadien pour avoir détourné allégrement leurs profits d'ici vers la Barbade.

De plus, leur étude omet de traiter les compagnies qui se transforment en fiducies de revenu, ce qui permettra par exemple à Bell Canada et à TELUS de «sauver» respectivement 800 millions et 700 millions d'impôts l'an prochain, ce qui ramènera leurs impôts payés à un gros zéro.

Il est important de rappeler que la part des bénéfices des entreprises n'a jamais été aussi élevée dans l'économie qu'aujourd'hui, alors que la part des salaires des travailleurs n'a jamais été aussi faible. C'est vrai pour l'ensemble des pays, comme le rappelait la revue *The Economist* au mois de juillet 2005 en ces termes: «Dans la plupart des pays industrialisés, les salaires en tant que proportion du revenu national total sont au plus faible depuis des décennies. Par contre, les profits après impôts l'an dernier ont atteint, par rapport au produit intérieur brut (PIB), leur plus haut niveau en 75 ans.» C'est le cas au Québec et au Canada, selon Statistique Canada.

## Mauvais calculs

Fortin et compagnie s'attaquent à notre étude afin de nous discréditer. Or, plutôt que s'en prendre à nos tableaux et à nos données, qui proviennent toutes de sources officielles et crédibles, ils préfèrent cuisiner leurs propres graphiques et tableaux.

À titre d'exemple, leur premier tableau reprend les impôts, taxes et autres cotisations versées par les entreprises. Ils ont choisi sciemment d'y inclure le Fonds des services de santé du Québec, les régimes de retraite publics, l'assurance-emploi et la CSST, sans même

## IDÉES

Les relations internationales sous Robert Bourassa

Un héritage?  
Certainement pas avec la France!

Michel Venne

Les réformateurs  
canadiens  
sont fatigués

Lorsque Stephen Harper affirme que la seule question qui compte est de savoir si l'on souhaite que le Canada reste uni ou non, il exprime une bête réalité. Il n'existe aucune volonté, nulle part au Canada, de réformer la Constitution canadienne de manière à en modifier la dynamique centrale, celle d'un État fédéral puissant, titulaire ultime de la souveraineté et qui répond à un peuple unique, une seule nation, «le peuple du Canada».

Les réformateurs canadiens sont fatigués, y compris ceux du Québec. Par exemple, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, peut affirmer que le Québec forme une nation. Mais il s'empresse toujours d'ajouter que le temps n'est pas venu de rouvrir les pourparlers constitutionnels afin que cette réalité non seulement soit reconnue sur le plan juridique, mais qu'elle entraîne aussi un accroissement des pouvoirs réels du Québec sur la scène mondiale et dans son univers fiscal.

On trouve aussi, au sein du Parti libéral du Québec, des gens pour dire que la réforme a eu lieu: le Québec peut dire quelques mots en son propre nom dans les rencontres de l'UNESCO; il dispose d'un réseau important de délégations à l'étranger; il a conclu des ententes avec Ottawa sur la santé et sur les congés parentaux qui reconnaissent un statut particulier au Québec, cette fameuse «asymétrie» que consacraient ces ententes. Le Conseil de la fédération, qui n'est rien d'autre que la conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, rebaptisés, serait la preuve que le fédéralisme évolue dans les faits.

D'aucuns pourraient arguer que ces avancées sont bien modestes et, surtout, qu'elles ne changent rien à la dynamique fondamentale du partage des pouvoirs entre les ordres de gouvernement.

Les sondages révèlent régulièrement un appétit pour une voie médiane, entre le fédéralisme actuel et l'indépendance du Québec. Mais cette troisième voie ne semble trouver aucun véhicule politique solide, sauf la fragile ADQ de Mario Dumont (qui prône «l'autonomie» du Québec au sein du Canada), pour l'exprimer d'une manière cohérente et, surtout, capable de conduire à sa mise en œuvre.

Aujourd'hui, c'est le 11<sup>e</sup> anniversaire du référendum du 30 octobre 1995 sur la souveraineté assortie d'une offre de partenariat. Les Québécois s'étaient divisés moitié-moitié sur cette option, une mince majorité ayant voté NON. La situation n'a guère changé depuis.

Le référendum de 1995 marquait l'étape ultime d'un cycle politique ouvert en 1982 lors du rapatriement de la Constitution par Pierre Elliott Trudeau.

Samedi et dimanche prochain, un autre anniversaire passera probablement inaperçu: le 25<sup>e</sup> de la «nuit des long couteaux». Cette nuit, du 4 au 5 novembre 1981, au cours de laquelle les sept premiers ministres provinciaux qui s'étaient alliés à René Lévesque l'abandonnèrent, isolant le Québec lors d'une conférence constitutionnelle tenue à Ottawa. Ceux-ci se rallièrent à un compromis négocié par Jean Chrétien, alors ministre de la Justice sous Trudeau, tandis que le premier ministre du Québec dormait dans un hôtel situé de l'autre côté de l'Outaouais.

Le ralliement des neuf provinces anglaises à Pierre Elliott Trudeau donnait à ce dernier, selon la Cour suprême du Canada, la «légitimité» nécessaire pour rapatrier la Constitution de Londres l'année suivante, malgré l'opposition unanime (sauf neuf députés) de notre Assemblée nationale.

La Loi constitutionnelle de 1982 devait consacrer l'égalité des provinces et l'égalité des individus, niant aux Québécois quelque statut particulier, quelque reconnaissance nationale que ce soit. La Constitution reconnaît pourtant des droits collectifs aux nations autochtones, affirme le caractère multiculturel du Canada ainsi que des droits particuliers aux minorités de langue française hors Québec et anglaise au Québec.

La négation de la nation québécoise ne date pas de 1982. Elle est constitutive du Canada moderne dont l'évolution obéit à une dynamique de centralisation et de construction volontaire d'une «nation canadienne» au détriment des autres identités nationales. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique fut la première étape de ce processus de «nationalisation» du Canada. Dès 1867, comme le disait John A. MacDonal, les pouvoirs importants ont été dévolus au gouvernement fédéral, ainsi que les sources fiscales les plus productives, laissant aux provinces, y compris le Québec, des pouvoirs d'ordre secondaire.

Reconnaître le Québec comme une nation en s'assurant que cette reconnaissance ait un effet réel constituerait une révolution. C'est sans doute pourquoi nous sommes réduits aux affirmations bienveillantes des Michel Ignatieff de ce monde. «Le Québec est une nation», dit-il, et d'autres lui emboîtent le pas. Mais ça ne veut rien dire sur le plan juridique et ce n'est pas demain la veille que cela voudra dire quelque chose.

Vous rappelez-vous qu'au lendemain du référendum de 1995, la Chambre des communes a adopté une résolution reconnaissant le Québec comme une «société distincte»? La résolution parlait même du «peuple du Québec». Effet réel: nul.

Il y a vingt ans, lorsque Robert Bourassa négociait l'Accord du lac Meech, il avait été conduit à demander un avis juridique qui affirmait que la reconnaissance du Québec comme une société distincte contenue dans l'accord ne changerait en rien le partage des pouvoirs.

Entre-temps, l'appui à la souveraineté ne progresse guère. Il ne diminue pas non plus. Un nouveau cycle politique est-il à la veille de s'ouvrir? À moins que la fameuse «nation» ne s'évapore. Les paroles creuses finissent par user. [michel.venne@inn.qc.ca](mailto:michel.venne@inn.qc.ca)

STÉPHANE PAQUIN  
Professeur adjoint, Département d'histoire  
et de sciences politiques, Université de Sherbrooke.

LOUISE BEAUDOIN  
Professeure associée, Département de science politique,  
Université du Québec à Montréal et ex-ministre  
des Relations internationales du Québec\*

Contrairement à ce qu'a laissé entendre Jean-Louis Roy dans un article récent publié dans les pages du *Devoir* («Robert Bourassa, Le Québec dans le monde», 19 octobre 2006), l'héritage le plus important en matière de relations internationales de Robert Bourassa et du Parti libéral du Québec dans les années 1980 n'est très certainement pas à rechercher du côté des relations France-Québec qui se détériorent plutôt que de s'améliorer. Jamais depuis Maurice Duplessis les relations France-Québec n'ont été aussi tièdes.

## Le contexte

Pour bien comprendre les transformations au niveau des relations internationales du Québec sous les deux derniers mandats de Robert Bourassa, il faut d'abord les replacer dans leur contexte. La fin des années 1980 et le début des années 1990 sont marqués par le plus important bouleversement géopolitique depuis la Seconde Guerre mondiale: la chute de l'URSS. Le Canada entre également en guerre, c'est la première guerre du Golfe.

Sur le plan économique, ces années sont celles de la négociation du cycle de l'Uruguay, de la conclusion de l'Accord de libre-échange canado-américain (ALE) et également de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Durant cette période, la plupart des pays occidentaux prennent le tournant néolibéral et mettent en œuvre la première vague d'austérité dans les finances publiques. Au Québec, la Révolution tranquille est enterrée lors des élections de 1985.

La conjoncture politique interne au Canada est, pour sa part, marquée par une récession, la crise des finances publiques et celle provoquée par l'échec de l'accord du Lac Meech. Ainsi, alors que les questions internationales, très marquées par des enjeux de «hautes politiques», cantonnent le Québec à un rôle de spectateur, la situation politique au Canada force le gouvernement québécois à s'investir moins dans sa projection internationale que dans la question constitutionnelle.

Les relations internationales du Québec sous l'administration de Robert Bourassa prennent, sur le fond, une coloration clairement économique, alors que, sur la forme, le gouvernement du Québec démontre une volonté d'intégrer sa politique à celle du Canada tout en affirmant toutefois une certaine spécificité pour le Québec.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas d'une rupture absolue, car les relations entre le gouvernement du Québec dirigé par le Parti québécois et le gouvernement fédéral s'étaient améliorées à la suite de l'élection des conservateurs de Brian Mulroney. C'est en effet sous Mulroney qu'aura lieu le déblocage qui mènera à l'entente Québec-Ottawa du 7 novembre 1985 portant sur la participation du Québec aux Sommets des chefs d'État et de



Robert Bourassa en compagnie de son homologue français, Jacques Chirac, en décembre 1974.

gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Soulignons enfin que le comportement exemplaire de Robert Bourassa lors du Sommet de Versailles permettra au Québec, dès le départ, de jouer un rôle plus important que ne le prévoyait l'accord initial.

Dans le secteur de l'économie, grâce notamment aux efforts de John Ciaccia, le bilan est positif. Le Québec, en déficit commercial année après année depuis 1982, se retrouve dans une situation de surplus à partir de 1993. Il connaît ensuite pendant une dizaine d'années des surplus commerciaux qui s'expliquent largement par une augmentation spectaculaire des exportations vers les États-Unis. Le Québec a gagné la bataille du libre-échange.

Les relations France-Québec  
sous Bourassa

La rupture la plus manifeste dans les relations internationales du Québec sous Robert Bourassa concerne les relations entre la France et le Québec qui connaissent un véritable refroidissement.

Ces relations partent d'un bon pied grâce aux deux premiers Sommets de la francophonie, mais Robert Bourassa décide de ne pas respecter l'importante entente conclue par René Lévesque et Raymond Barre concernant les visites alternées entre les premiers ministres de la France et du Québec. Il faudra attendre 1996 et le retour au pouvoir du Parti québécois pour voir un premier ministre français, Alain Juppé, fouler le sol du Québec.

En 1990, les relations France-Québec deviennent même glaciales. Michel Rocard, premier ministre français dont les sympathies souverainistes sont connues, doit venir au Québec. Robert Bourassa fait tout pour empêcher ce voyage. La crise est totale lorsque Bourassa demande à Rocard de reporter sa visite à cause de la crise d'Okla — et, apprendrons-nous plus tard, à cause de sa maladie — et de prendre la

responsabilité du report en invoquant la montée de la crise au Moyen-Orient. Rocard est outré de l'attitude de Bourassa, car, ce faisant, il aurait également dû reporter un autre voyage, au Chili celui-là, afin de rendre le mensonge de Bourassa vraisemblable! Lorsque dans son communiqué, Québec laisse entendre que Rocard est en partie responsable de l'annulation de la visite, la porte-parole du premier ministre français contredira le premier ministre québécois.

Ces événements et d'autres ont facilité la tâche des souverainistes à Paris.

Si les relations de Michel Rocard avec Robert Bourassa ne sont pas bonnes, elles seront meilleures, même si pas toujours faciles, avec Jacques Parizeau. Au total, pour la période qui va de 1989 à 1995, le chef des souverainistes québécois, s'entretient avec les plus importantes personnalités du monde politique français. Il rencontre, à gauche, deux fois le président Mitterrand, à trois reprises Michel Rocard, deux fois Laurent Fabius, et une fois chacun Pierre Bérégovoy et Pierre Mauroy. À la droite du spectre politique français, il voit Raymond Barre deux fois, Jacques Chirac, Alain Juppé et Edouard Balladur.

Le président François Mitterrand et le premier ministre Michel Rocard vont dans les faits plus loin encore puisqu'ils acceptent de rencontrer Lucien Bouchard, pour l'un (Michel Rocard) dès 1991 alors que le Bloc québécois n'est pas un parti politique reconnu à la Chambre des communes.

La partie à jouer en France aurait été beaucoup plus difficile sinon impossible pour les souverainistes si les relations politiques France-Québec avaient été aussi bonnes que ne l'écrit Jean-Louis Roy...

\*Les auteurs sont respectivement directeur et collaboratrice du livre Histoire des relations internationales du Québec, qui paraîtra en novembre chez VLB éditeur.

## L'avenir du système de santé du Québec en cause

## Un projet de loi qui n'a rien d'anodin

MARIE-CLAUDE PRÉMONT

Vice-doyenne aux études supérieures et professeure,  
Faculté de droit, université McGill

Le gouvernement du Québec s'apprête à adopter une loi en réponse à la décision de la Cour suprême du Canada rendue le 9 juin 2005 dans l'affaire Chaoulli. Le projet de loi 33, présenté en juin devant l'Assemblée nationale, sera soumis pour adoption sous peu.

Derrière des apparences rassurantes, le projet met en place une architecture qui modifie en profondeur certains principes de base du système de santé du Québec qui, jusqu'à maintenant, visent à diriger le maximum de ressources humaines et financières vers le système destiné à l'ensemble de la population et, en contrepartie, à minimiser l'appui public à un système privé réservé à une portion congrue de la population.

Le projet de loi introduit certes un élément positif avec la gestion centralisée des listes d'attente pour les services spécialisés et surspécialisés, avec corridors de services à travers le réseau socio-sanitaire. Cependant, d'autres aspects centraux du projet de loi annoncent un avenir moins salubre pour la très grande majorité des citoyens du Québec. Quatre éléments retiennent l'attention.

## Hôpitaux privés

D'abord, des «hôpitaux privés» à but lucratif, même s'ils n'en portent pas le nom, pourront voir le jour. Le projet de loi les nomme des Centres médicaux spécialisés. Ces Centres pourront cumuler les fonctions (ou se spécialiser dans certaines) dont s'acquittent aujourd'hui les centres ambulatoires (pour chirurgies d'un jour), les hôpitaux (pour traitements autorisés avec hébergement) et les cliniques privées qui nous sont si familières.

Ces hôpitaux privés pourront être de deux types. Un premier, à financement public, deviendra une extension «privée» des hôpitaux actuels avec qui seront conclues des ententes d'exclusivité de services de cinq ans, renouvelables. Le Centre prend alors dans le projet de loi le nom de «clinique médicale associée». Les laboratoires privés et les cabinets de médecins pourront également signer de telles ententes exclusives de services avec les établissements publics. On parle de délégation contractuelle de la prestation de services publics à des sociétés à capital privé.

Le deuxième type de Centre médical spécialisé, à financement privé, permettra aux médecins qui se sont retirés du régime public, c'est-à-dire les médecins non participants, d'offrir désormais en toute légalité l'hébergement associé aux services médicaux autorisés.

## Croissance prévue

Les deux prochains éléments du projet de loi offrent à ces hôpitaux privés de médecins non participants, les conditions même de leur croissance. Il faut d'abord souligner que la liste des actes chirurgicaux autorisés pour les deux types, restreinte dans le projet de loi aux trois interventions du remplacement de la hanche, du genou et de la chirurgie de la cataracte, pourra s'allonger par simple règlement du ministre de la Santé et des services sociaux.

De surcroît, certains de ces services, lorsqu'ils seront pratiqués dans les hôpitaux privés de médecins non participants, pourront faire l'objet d'une couverture d'assurance privée duplicative, dont le projet de loi autorise désormais la vente, autant pour la dimension médicale que pour l'hébergement.

Ce type d'assurance avait été interdit dès l'instauration du régime public, par la Loi sur l'assurance

maladie et la Loi sur l'assurance hospitalisation. L'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard interdisent toujours ce type d'assurance qui vient autrement doubler l'assurance publique de soins de santé, et pour cause. L'élargissement de l'assurance privée, maladie et hospitalisation (ou assurance hébergement), proposé par le projet de loi, à partir de la liste des actes chirurgicaux pratiqués dans les Centres médicaux spécialisés, pourra également se faire par simple règlement du gouvernement, après étude en commission parlementaire.

Enfin, le projet de loi prévoit que ces Centres médicaux spécialisés à financement privé pourront recevoir des patients en provenance du réseau public, lorsqu'une «offre alternative» de soins devra être offerte au patient dont l'attente est devenue déraisonnable, dans le but de respecter la garantie de soins dont on propose du mieux coup l'adoption.

Le gouvernement voudra bien mettre l'accent sur les éléments du projet de loi qui limitent, pour l'étranger, l'étendue de l'ouverture à l'assurance privée duplicative et à l'interfinancement entre le réseau public et un réseau privé à mettre en place. L'argument ne saurait convaincre puisque ce type de réorientation majeure du réseau public de santé ne peut, de toute façon, que se faire graduellement. Le projet de loi 33, présentement en discussion, pose clairement les premières pierres sur lesquelles pourra s'appuyer une croissance graduelle d'un système de santé à deux vitesses.

Rappelons qu'est également contestable l'argument voulant que le Québec ne dispose d'autres choix, à la suite de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Chaoulli. Cet argument confond les rôles respectifs des Parlements et des tribunaux. Ce qui, tout comme le projet de loi 33,

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendre Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (sommeil Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs), René Léo Guimont et Serge Paquin (lecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cabaret Culture), Julie Carpentier (jeu), Paul Bennett (jeu de cartes spéciaux et culturels du week-end), Stéphanie Ballarçon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reay (jeu), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Lévesque (jeu international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Mason Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marlyse Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (commissaires); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bouché, Marlène Côté, Dana Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Annelise Malin, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Micheline Rusland, Nadia Selmi, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Theriault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (surnuméraire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanis, Olivier Zaida; INFORMATIONNELLE Yannick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intérim), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION François Bisson (coordonnateur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Clémence Faray, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Rioux.

## ACTUALITÉS

## BOISCLAIR

SUITE DE LA PAGE 1

Murdochville et Axor à Matane. La semaine dernière, le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) a jugé que le projet de SkyPower n'était pas acceptable. Les deux autres parcs éoliens sont déjà érigés.

Par la suite, Hydro-Québec Distribution a lancé des appels d'offres auprès des promoteurs privés afin d'obtenir une puissance de 3000 MW, pour un total de 3500 MW à ce jour. Le gouvernement Charest empêche Hydro-Québec Production de répondre à l'appel d'offres lancé par sa société sœur.

Or le chef péquiste a indiqué qu'Hydro-Québec, qui doit prendre en charge le développement de l'éolien comme le veut son parti, doit aussi pouvoir répondre aux appels d'offres de parcs éoliens, au même titre que l'entreprise privée. Il souhaite aussi que les municipalités et les MRC ainsi que des coopératives d'agriculteurs puissent répondre à la deuxième vague d'appels d'offres pour l'énergie éolienne.

«Je comprends la colère des gens. En ce moment, le développement se fait de façon anarchique», une situation dont est responsable le gouvernement Charest, a dit M. Boisclair. Il estime que le projet Terravents, de SkyPower, est «un mauvais projet qui ne respecte pas la communauté locale».

S'opposant aux ténors du parti, Marc Laviolette et Pierre Dubuc, du club politique Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQ libre), furent d'ardents partisans de cette résolution sur la nationalisation de la filière éolienne.

Cette proposition a suscité des débats animés. «On parle d'expropriation. Moi, j'appelle ça de l'appropriation», a dit M. Laviolette. «Je suis déçu de l'interprétation qui est faite d'un texte qui est clair. On se ramasse dans du "mou-flou". Je ne pense pas que ça aide du

"mou-flou" en politique», juge M. Laviolette.

La députée de Rosemont et critique en matière d'énergie, Rita Dionne-Marsolais, était en fureur à la suite du vote serré qui ouvrirait la voie à la nationalisation de l'éolien. «À l'extérieur du Québec, la nationalisation [...], ça veut dire l'expropriation de l'entreprise privée», avait-elle prévenu lors du débat.

Le député de Rousseau, François Legault, a fustigé l'aversion péquiste contre les entrepreneurs. «Si on veut bâtir au Québec un pays prospère, il va falloir que le Parti québécois se réconcilie avec les entreprises privées», a-t-il lancé à l'assemblée.

## Non au prolongement de l'autoroute 25

Interrogé par les journalistes en conférence de presse, André Boisclair a précisé qu'il s'opposait au prolongement de l'autoroute 25, à l'instar des militants péquistes, et qu'il préconisait plutôt le développement du transport en commun. De plus, tous les nouveaux projets d'autoroutes sont jetés aux oubliettes, mis à part la construction déjà entreprise de l'autoroute 30. «La priorité, c'est l'entretien des routes», a-t-il dit, évoquant l'effondrement du viaduc de la Concorde, mais aussi l'état de délabrement général du réseau routier du Québec.

En vertu des propositions adoptées hier, le prochain gouvernement péquiste édictera une politique sur la qualité de l'air.

Cette résolution fut présentée par M. Boisclair. En outre, la Charte de la Ville de Montréal sera modifiée pour lui permettre, comme l'a fait Londres, d'imposer un péage pour entrer au centre-ville. Enfin, les militants se sont prononcés en faveur de la tenue d'un débat sur l'énergie nucléaire.

Dans son discours de clôture, André Boisclair, manifestement détendu devant ses troupes, a employé un style simple et direct, délaissant les formules creuses et tarabiscotées auxquelles il nous

avait habitués. Le chef péquiste a fait l'inventaire des écueils que le gouvernement Charest a rencontrés dans sa relation avec le gouvernement Harper, notamment l'abandon de l'entente sur les services de garde et du registre des armes à feu. Mais il a surtout insisté sur la question de l'environnement qui n'est pas sans soulever des problèmes constitutionnels. L'abandon du protocole de Kyoto par le gouvernement Harper est en soi une bonne raison de faire la souveraineté, a-t-il plaidé.

Puis le chef péquiste a cité le conseil que lui a donné Jacques Parizeau: «M. Boisclair, ne vous inquiétez

pas. Comptez toujours sur le gouvernement fédéral pour nous décevoir».

André Boisclair a même suggéré à Jean Charest de prendre exemple sur René Lévesque qui a pris le beau risque et sur Jacques Parizeau qui, au lendemain de l'échec de l'accord du lac Meech, appela Robert Bourassa «mon premier ministre». «C'est à son tour de prendre un beau risque. C'est au tour du Parti libéral du Québec de regarder sérieusement la souveraineté du Québec», a-t-il dit.

Le Devoir

## Éolien: Béchard condamne, Massé applaudit

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Claude Béchard, a critiqué sévèrement la proposition adoptée par le Parti québécois de nationaliser le secteur des éoliennes pour les confier à Hydro-Québec. Celle-ci pourrait signifier la suspension du développement de cette industrie, craint-il.

Selon le ministre, plusieurs entreprises privées étaient beaucoup plus avancées technologiquement qu'Hydro-Québec en matière de construction d'éoliennes et c'est pourquoi le gouvernement Charest a décidé de confier au privé le développement des nouvelles installations.

«On voulait un partenariat avec le privé. La nationalisation n'apporte rien de plus», a dit le ministre du Développement durable. Enfin, le ministre Béchard juge que le projet du Parti québécois de créer au centre-ville de Montréal une zone à péage pour y réduire la circulation automobile «n'est pas une bonne idée». Une telle zone a été créée dans plusieurs villes occidentales, notamment à Londres, ce qui a

contribué à réduire considérablement la circulation automobile.

Par ailleurs, le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Henri Massé, s'est dit en accord avec la nationalisation de l'énergie éolienne. M. Massé a souligné que cela faisait trois ans que la FTQ, soutenue par le syndicat d'Hydro-Québec et le Syndicat canadien de la fonction publique, appuyait la nationalisation.

Le président de la FTQ a donné l'exemple réussi de la nationalisation de l'hydroélectricité au Québec et souligne que l'expertise d'Hydro-Québec pourrait être mise à contribution concernant la gestion de l'énergie éolienne. Henri Massé a indiqué que les projets éoliens n'ont pas permis aux villes et villages de la Gaspésie de toucher des redevances pour l'utilisation de leur territoire. Le président de la FTQ a ajouté qu'il n'y a pratiquement aucune retombée pour la technologie québécoise en énergie éolienne.

Presse canadienne

## LULA

SUITE DE LA PAGE 1

Mais le président n'a cessé de progresser dans les sondages pendant la campagne du second tour et au fil des quatre face-à-face télévisés qui ont opposé les deux concurrents. Geraldo Alckmin a concentré ses attaques sur les scandales de corruption du mandat de Lula et a dénoncé la faible croissance économique du Brésil face aux autres pays émergents, forçant Lula à promettre de concentrer ses efforts sur la croissance au cours d'un second mandat.

Mais le président sortant a pris l'avantage en profitant du flou du programme de son adversaire. Il s'est positionné comme le défenseur des plus pauvres en s'appuyant sur les bons résultats de la lutte contre l'inflation, sur la hausse du salaire minimum et l'extension des programmes d'aide sociale.

Lula a accusé son adversaire de mettre en péril l'emploi par des projets de diminutions draconiques des dépenses de l'État et de vouloir remettre en cause le programme «Bourse famille», qui bénéficie à 11 millions de familles démunies.

Il a aussi accusé M. Alckmin de vouloir nationaliser les principales compagnies nationales brésiliennes comme Petrobras, Banco do Brasil et les Postes, réussissant à mettre son adversaire sur la défensive.

En fait, les deux candidats se décriaient comme des hommes de centre gauche, mais Lula semble avoir réussi à faire paraître son adversaire comme étant plus conservateur que lui.

L'impact négatif du scandale du «dossier-gate» sur le président sortant a perdu de sa force en l'absence de nouvel élément dans l'enquête. La police fédérale n'a pas beaucoup avancé sur l'origine des quelque 800 000 dollars trouvés en possession de deux proches du PT et destinés à payer le prétendu dossier anti-opposition.

Ce scandale du dossier fait l'objet d'une procédure d'annulation de la candidature de Lula déposée par l'opposition devant la justice électorale. Mais la légitimité acquise par Lula dans les urnes rend politiquement improbable une telle issue. La hausse du prix des matières premières a sans doute bénéficié au président sortant. Le Brésil est un important exportateur de minerai de fer et de plusieurs denrées agricoles.

Geraldo Alckmin a reconnu hier soir la victoire de Luiz Inácio Lula da Silva dans un appel téléphonique au chef de l'État, a annoncé le porte-parole présidentiel André Singer. Cette annonce a été faite par Singer lors d'une réunion convoquée par le Parti des travailleurs (PT) pour commenter la victoire de son candidat, déclarée officiellement par le Tribunal supérieur électoral.

D'après l'Agence France-Presse, Reuters et Libération

## PASSAGE

SUITE DE LA PAGE 1

C'est ce qui ressort d'un document interne remis au ministre de la Défense, Gordon O'Connor, et dont *Le Devoir* a obtenu copie. En février dernier, les fonctionnaires de la Défense ont remis au ministre un volumineux rapport qui aborde tous les aspects et défis de son ministère. Une partie de ce document traite de la souveraineté du Canada dans l'Arctique, l'une des priorités militaires du gouvernement Harper.

Or, avec l'accélération des changements climatiques, les enjeux qui touchent le Grand-Nord sont de plus en plus nombreux sur le plan de la surveillance du territoire et le ministère de la Défense se prépare à y répondre. «Même si le Canada n'est pas actuellement en face d'une menace militaire conventionnelle dans le Nord, les défis de sécurité et de souveraineté pourraient augmenter à mesure que les changements climatiques affectent la région», peut-on lire en page 79 de ce document.

Les fonctionnaires de la Défense enchaînent ensuite sur le passage du Nord-Ouest, l'un des rares contentieux de souveraineté territoriale avec les États-Unis, puisque Washington ne considère pas ces eaux arctiques comme une possession canadienne. «Même si le Canada revendique la souveraineté du passage du Nord-Ouest, les États-Unis le considèrent comme une route maritime internationale et soutiennent que les navires étrangers ont un droit de passage. Si le rythme actuel

de fonte des glaces continue, le passage du Nord-Ouest pourrait être ouvert à une navigation plus régulière en 2015», écrivent les spécialistes militaires à l'intention du ministre O'Connor.

Ironiquement, 2015 est l'année qu'a retenue le gouvernement Harper pour commencer l'implantation des mesures obligatoires de réduction des gaz à effet de serre (GES), tel que l'a dévoilé la semaine dernière le ministre de l'Environnement, Rona Ambrose. Mais en février dernier, les fonctionnaires fédéraux ne connaissaient pas les intentions environnementales du gouvernement conservateur. En attendant, le Canada ne diminuera pas ses émissions absolues de GES, ce qui n'aidra en rien le ministère de la Défense, qui assistera à un réchauffement plus rapide du Nord.

L'année 2015 est une date très rapprochée qui fera frémir les environnementalistes, car les scientifiques les plus pessimistes avançaient une ouverture possible du passage du Nord-Ouest vers 2020 ou 2030. C'est notamment le constat de l'équipe de Louis Fortier, directeur scientifique du réseau ArcticNet, qui a effectué des recherches dans cette région reculée en 2005. Le document interne du ministère de la Défense ne mentionne pas comment les experts militaires arrivent à l'année 2015, puisqu'il s'agit d'un condensé d'informations destiné au ministre.

Le rapport avance des idées pour assurer une présence canadienne plus forte dans le Nord, notamment en remplaçant les avions Otter vieillissants par des appareils plus modernes et en augmentant la ca-

pacité de communication des Rangers — les patrouilleurs autochtones et Inuits — avec les autres composantes des Forces armées canadiennes. La Défense nationale précise aussi vouloir augmenter le nombre d'exercices et de patrouilles dans cette région.

En campagne électorale, les conservateurs ont d'ailleurs promis d'affirmer plus concrètement la souveraineté du Canada dans l'Arctique. «On ne défend pas la souveraineté nationale avec des drapeaux, une rhétorique électorale vide de sens et des campagnes publicitaires», avait lancé Stephen Harper le 22 décembre dernier. L'engagement conservateur prévoit la mise en place d'un système de radars et l'achat de brise-glaces militaires. Le programme prévoit aussi l'acquisition d'avions de surveillance sans pilote (drones), la construction d'un port en eau profonde à Iqaluit, ainsi que l'établissement d'une nouvelle base de formation militaire dans l'Arctique. Les conservateurs veulent aussi augmenter de 500 personnes le nombre de militaires canadiens œuvrant dans le Grand Nord.

Au bureau du ministre O'Connor, on soutient qu'un plan d'ensemble sur dix ans est en cours d'élaboration pour assurer la présence du Canada dans l'Arctique. «On souhaite déposer ce plan au cabinet dans un futur immédiat. On travaille là-dessus», a expliqué au *Devoir* Étienne Allard, directeur des communications de Gordon O'Connor.

## Les États-Unis se préparent

Le Canada n'est pas le seul pays à se préparer à l'ouverture du pas-

sage du Nord-Ouest, une route maritime qui aurait l'avantage de raccourcir énormément le temps de navigation entre l'Atlantique et le Pacifique. Actuellement, ce passage ne peut pas être emprunté sans l'aide d'un super brise-glace, puisqu'il est gelé en permanence, sauf quelques semaines par année. Plusieurs pays, notamment la Chine, le Japon, le Danemark, la Norvège et les États-Unis ont un œil sur ce lucratif passage qui devrait être moins dangereux et plus accessible dans quelques années en raison de la fonte des glaces.

Un comité du Congrès américain a d'ailleurs commandé un rapport sur les acquisitions militaires nécessaires pour assurer «la protection des intérêts actuels et émergents des États-Unis dans l'Arctique et l'Antarctique». Le National Research Council, un organisme souvent consulté par le gouvernement américain, a rendu public son rapport le 26 septembre dernier. Il recommande l'achat de trois nouveaux super brise-glaces pour «protéger et assurer une présence influente» dans l'Arctique, et ce, au nom des «intérêts» américains. «La fonte des glaces dans l'Arctique va ouvrir de nouvelles routes maritimes et faire exploser l'activité économique de cette région, notamment l'exploration des ressources naturelles. [...] Une telle hausse des activités requiert une réponse adéquate des États-Unis», peut-on lire dans le rapport intitulé *Polar Icebreakers in a Changing World: An Assessment of U.S. Needs*.

Une agitation qui inquiète le chef du NPD, Jack Layton, qui estime qu'il ne faut pas que le Cana-

da soit isolé dans sa défense de l'Arctique. «Nous sommes très inquiets. Nous demandons au gouvernement d'agir. Nous avons demandé, par exemple, d'avoir l'appui du gouvernement américain concernant les territoires du Canada [dans l'Arctique]. La modification apportée au NORAD [Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord] le printemps dernier aurait dû être plus clair au sujet de l'Arctique», a-t-il dit au *Devoir*.

Joël Plouffe, spécialiste en géopolitique de l'Arctique à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM, est d'accord avec Jack Layton. «Militariser l'Arctique n'est pas souhaitable, c'est même ridicule. Le Canada n'aura jamais les moyens d'assurer sa souveraineté sur un territoire qui a la surface de l'Union européenne! Ce n'est pas l'achat de deux ou trois brise-glaces qui va nous aider. Il faut plutôt s'assurer que la nouvelle entente conclue avec les États-Unis autour du NORAD et du partage de l'information maritime soit efficace.»

Selon lui, le ministère de la Défense est trop alarmiste quand il avance une circulation maritime plus régulière pour l'année 2015 dans le passage du Nord-Ouest. «Je pense que les militaires exagèrent. Même les scientifiques qui parlent de 2020 ou 2030 sont très pessimistes. Je pense que le plus probable, c'est une ouverture du passage autour de 2050. Il faut commencer à y penser, mais il faut aussi se calmer un peu», dit Joël Plouffe.

Le Devoir

## RIVIÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

remonte le courant vers son lieu de naissance, Sylvain Rivière remonte toujours à la source, à toutes les sources, comme pour mieux comprendre son présent et son avenir. L'histoire des peuples nomades tient entièrement dans leur mémoire, dit-il, il faut maintenir cet héritage à partager.

Et pour lui, qui vient aussi de publier un premier tome de *Contes, légendes et récits de la Gaspésie*, aux éditions Trois-Pistoles, tout commence en Gaspésie. «C'est là que Cartier a planté sa croix», dit Rivière. Là aussi, à la Pointe de Restigouche, que les Français ont mené bataille après avoir perdu celle de Québec, en 1759.

Il cite aussi avec amusement les écrits du père Chrestien Le Clercq, qui raconte dans ses *Relations* la rencontre avec les Micmacs, qu'il appelait alors les Gaspysiens, et qu'il décrivait comme «des bêtes sauvages avec un imaginaire fou, qui fréquentaient le pays des âmes». Car, «tout le monde est venu se servir en Gaspésie», dit Sylvain Rivière au sujet des conteurs, les Jacques Ferron et Yves Thériault, par exemple, qui ont puisé dans le patrimoine gaspésien et dont les écrits se retrouvent dans

ses *Contes, légendes et récits de la Gaspésie*.

«Si tu ne connais pas ton histoire, tu es fini», dit celui qui a fouillé dans la sienne pour retrouver son ancêtre acadienne, une dame Barriolot, et écrire son épopée jusqu'ici. «Dans La Belle Embarquée, 90 % du contenu est vrai et 10 % est de la fiction». Il a en effet ajouté à l'histoire une finale de son cru, celle où le peuple se soulève et où tout saute. «Je me suis payé ce luxe-là», convient-il.

## La tradition orale

Reste que Sylvain Rivière l'a bien quittée, sa Gaspésie natale, pour migrer vers les îles de la Madeleine. Mais, là encore, il s'est plongé dans l'histoire du pays, en a ramassé les traces. Il a marché dans les pas du père Anselme Chiasson, ce prêtre capucin originaire de Cheticamp, en Nouvelle-Écosse, qui a entrepris en 1957 un voyage de collecte de tradition orale des anciens, du Cap-Breton aux îles de la Madeleine.

Le prêtre a ainsi récolté plus de 1000 chansons et des centaines de contes et de légendes. A sa suite, et un peu pour lui rendre hommage, Sylvain Rivière a fondé il y a cinq ans le festival Contes-en-Îles, qui se déroule en septembre dans le délicieux automne des îles et où les conteurs locaux se mêlent aux conteurs étrangers, dans une grande fête de la parole. Assouffé

de justice, Sylvain Rivière essaie toujours, dans la programmation artistique de ce festival, de rétablir certaines iniquités de l'histoire.

La parole, cette année, était donnée aux femmes. L'an prochain devrait voir arriver une importante délégation de conteuses africaines. Cet automne, on retrouvera au festival un groupe important de conteuses acadiennes, et le prix Anselme-Chiasson y a été remis à la comédienne acadienne Viola Léger.

«Lorsqu'il a collecté les contes aux îles de la Madeleine, le père Anselme a trouvé que 75 % des conteurs venaient du canton des Caps, à Fatima. C'était des Leblanc et des Lapierre. Et c'est de là que venaient les meilleurs musiciens aussi», raconte Sylvain Rivière. Comme le père Anselme, l'écrivain est préoccupé de forger la mémoire, de laisser des traces. En 2003, il publiait aux éditions du Passage *Têtes de violon*, un livre superbe sur les violoneux des îles, où figurent aussi les photographies de Maude Jomphe.

«Le violon, dit-il, tient la planète au complet sur ses quatre cordes. C'est l'instrument des tziganes, des gitans, celui qu'on traîne en exil. Il ressemble à l'humain, avec ses oses, son âme.» Ce livre est dédié à Aurélien Jomphe, «le gitan de l'archet madelinot», sorte de légende des îles qui pouvait mener une veillée pendant deux se-

maines, mort il y a vingt ans et à qui le conteur Jocelyn Bérubé consacre d'ailleurs un monologue.

«Comme beaucoup de Madelinots, Aurélien Jomphe était un exilé», raconte Sylvain Rivière, qui rappelle du coup l'exil des Madelinots vers le Lac-Saint-Jean, au moment de la construction du barrage de Shipshaw, ou encore vers Kenogami, vers Verdun, vers le Lac-aux-Saumons ou vers la Côte-Nord. «Le grand-père de Gilles Vigneault vient du Havre-Aubert, aux îles de la Madeleine», dit-il. Car la vie n'a pas toujours été facile pour les habitants des îles. «Jusque dans les années 1800, ceux qui vivaient ici étaient des serfs, qui payaient une rente au seigneur.»

## Les récits des quéteurs

Mais ce sont les marginaux qui inspirent d'abord et avant tout Sylvain Rivière, qui dit avoir trouvé le goût des histoires dans les récits des quéteurs qui traversaient son enfance à Carleton, en Gaspésie. *La Saison des quéteurs*, comme le dit le titre de l'un de ses recueils de contes, c'est le printemps, alors que le climat permet tous les vagabondages, sort les mendians de la ville.

Ces quéteurs, que la famille de Rivière accueillait la porte grande ouverte, sont en fait des gens de petits métiers. «Ils faisaient des échanges pour assurer leur survie. Ils affiliaient des couteaux, débos-

saient des chaudrons, faisaient disparaître des verrues. Ils nous apportaient des nouvelles d'un monde qu'on ne connaissait pas», se souvient Rivière.

Dans un livre pour enfants intitulé *Le Petit Guillaume*, publié aux 400 Coups, il raconte cette rencontre avec Adèle Portier, quéteur de son état, «poète du dimanche, quéteur de grand chemin» qui avait fabriqué devant lui, et à son grand émerveillement, un petit bonhomme de bois. Aujourd'hui, encore, dans la grande maison de Bassin, le petit Guillaume sculpté par Adèle trône et préside à l'imagination de Rivière.

L'écrivain de la mer et des mousses n'a d'ailleurs pas fini son périple. Il pense peut-être racheter une maison dans sa Gaspésie natale.

«Les gens me prennent pour un fou parce que ça fait 30 ans que je dis que le meilleur de la Gaspésie s'en vient. Depuis cinq ans, il y a beaucoup de gens qui reviennent. A Gaspé, le maire a 30 ans, celui de Carleton, 32 ans. Ils sont allés en ville et ont décidé de revenir vers ce paradis merveilleux», dit-il.

Le printemps dernier, Sylvain Rivière a fait un tour des polyvalentes de Gaspésie pour livrer un message de fierté et de dignité. Le plus important, dit-il, c'est de croire à ses rêves. Et ses rêves à lui concernent les habitants de tout un pays.

Le Devoir

**LE DEVOIR**  
www.ledevoir.com  
Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390